

AGENCE D'ARCHITECTURE _ LAURA CARDUCCI



Projets 1988 - 2017

Administration

2012
Commissariat de sécurité de proximité
à Boulogne-Billancourt • Hauts-de-Seine (92)

2009
Pôle civique et culturel à Fosses • Val d’Oise (95)



2007
Plate-forme sociale et médico-sociale
à Ris-Orangis • Essonne (91)

2002
Maison de l’Emploi et de la Formation
à Chanteloup-les-Vignes • Yvelines (78)

2001 -2006
Tribunal d’Instance du XI^e • rue Oberkampf
à Paris XI^e (75)



2001
Commissariat de Police de Boissy-St-Léger •
Val-de-Marne (94)

1998-2000
Espace territorial d’action sociale
à Mantes-la-Jolie • Yvelines (78)



1997
Hôtel de police de Bobigny • Seine-Saint-Denis (93)

1992
Restructuration et extension de la recette
des finances d’Epernay • Marne (51)

1990
Restructuration et extension de la mairie
de Meslay-du-Maine • Mayenne (53)

1990
Hôtel de ville de Sannois • Val d’Oise (95)

Culture

2010
Equipement polyvalent associatif et résidence sociale •
avenue Félix Faure à Paris XV° (75)



2002
Bibliothèque-médiathèque à Viroflay • Yvelines (78)
2002-2006
Espace Jeunesse • site Guérin-Drouet à Ermont •
Val d’Oise (95)



Enfance

2015
Crèche multi-accueil • rue Haxo à Paris XX° (75)



2012
Crèche du Vert Galant à Villepinte •
Seine-Saint-Denis (93)



2010
Crèche collective, halte-garderie et PMI • rue Gustave
Geffroy à Paris XIII° (75)

2007
Maison de la petite enfance à Clichy-sous-Bois •
Seine-Saint-Denis (93)

2006
Crèche collective • rue des Poissonniers à Paris XVIII° (75)

2005
Centre de la petite enfance à Enghien-les-Bains •
Val d’Oise (95)

2004
Maison de la petite enfance à Meaux •
Seine-et-Marne (77)

2004
Equipement de la petite enfance à Sartrouville •
Yvelines (78)

2003
Crèche collective • rue Eugénie Cotton à Paris XIX° (75)
2002-2005
Crèche des Chênes à Suresnes • Hauts-de-Seine (92)



2000
Maison de la petite enfance à Grigny • Essonne (91)

Enseignement

2017
Ecole primaire du Centre-Ville à Bagneux •
Hauts-de-Seine (92)



2017-2020
Ecole maternelle • Zac Maison Blanche
à Neuilly-sur-Marne • Seine-Saint-Denis (93)



2016
Ecole élémentaire à Trappes _ Yvelines (78)
2016
École maternelle à Villeneuve-le-Roi •
Val-de-Marne (94)



2016
Groupe scolaire Jean Moulin et du Local Jeunes
au Pecq • Yvelines (78)



2016-2019
Extension et réhabilitation de l’école Marcel
Pagnol à Vigneux-sur-Seine • Essonne (91)



2015
Extension et rénovation du Lycée Louise Michel
à Bobigny • Seine-Saint-Denis (93)

2014
Restructuration et extension du groupe scolaire
Duplex-Amette à Paris XV° (75)



2013
Groupe scolaire et centre social
à Nanteuil-le-Haudouin • Oise (60)



2011
Restructuration du campus scolaire Trivaux Garenne
à Clamart • Hauts-de-Seine (92)
2011
Lycée international à Noisy-le-Grand •
Seine-Saint-Denis (93)



2008
Ecole élémentaire du Jardin Parisien à Clamart •
Hauts-de-Seine (92)

2007
Groupe scolaire Voltaire _ ZAC du Chaperon Vert
à Arcueil • Val-de-Marne (94)

2007
Collège 600 à Deuil-la-Barre • Val d’Oise (95)
2006
Ecole maternelle à Noisy-le-Sec • Seine-Saint-Denis (93)

2006
Groupe scolaire à Montgeron • Essonne (91)

2006-2011
Ecole Honoré d’Estienne d’Orves à Suresnes •
Hauts-de-Seine (92)



2006-2009
Groupe scolaire Le Labyrinthe à Grigny • Essonne (91)



2006
Restructuration et extension du lycée François Mansart
à Saint-Cyr-l’Ecole • Yvelines (78)

2005
Groupe scolaire, espace jeunesse et aménagement urbain
de l’espace Cabourg à Vanves • Hauts-de-Seine (92)

2004

Collège Pablo Neruda à Gagny •
Seine-Saint-Denis (93)

2004-2007

Collège Georges Mandel à Issy les Moulineaux •
Hauts-de-Seine (92)



2004-2008

Pôle enfance Thorigny à Courcouronnes •
Essonne (91)



2004

Restructuration et extension du groupe
scolaire Maurice Thorez à Champigny-sur-Marne •
Val-de-Marne (94)

2003

Groupe scolaire • quartier Stade de France
à Saint-Denis • Seine-Saint-Denis (93)

2002

Restructuration et extension du collège Les Remparts
à Rozay-en-Brie • Seine-et-Marne (77)

2002

Ecole maternelle • rue Manin à Paris XIX^e (75)

2002

Lycée Français Charles de Gaulle à Ankara • Turquie

2002

Ecole maternelle Suzanne Buisson
à Chatenay-Malabry • Hauts-de-Seine (92)

2002

Restructuration et extension du collège Paul Bert
à Malakoff • Hauts-de-Seine (92)

2002

Groupe scolaire • rue de Sèvres à Suresnes •
Hauts-de-Seine (92)

2002

Groupe scolaire des Bords de Marne
à Champigny-sur-Marne • Val-de-Marne (94)

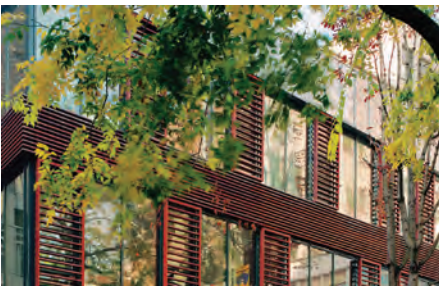
2002-2004

Restructuration et extension du collège

Jacques Prévert • rue Saint-Benoît à Paris VI^e (75)

2002

Groupe scolaire dans l'ancienne soufflerie



Hispano-Suiza à Bois-Colombes • Hauts-de-Seine (92)

2001-2004

Ecole maternelle du Clos Crozatier à Villepreux •
Yvelines (78)

2000

Groupe scolaire de Liesse à Saint-Ouen l'Aumône •



Val-d'Oise (95)

2000

Groupe scolaire et espace familles à Boulogne-Billancourt
• Hauts-de-Seine (92)

1999

Restructuration et extension du lycée François I^{er}
à Fontainebleau • Seine-et-Marne (77)

1999-2000

Extension de l'école maternelle Alexandre Dumas
à Epinay-sur-Seine • Seine-Saint-Denis (93)

1998

Ecole maternelle Fin d'Oise à Andrésey • Yvelines (78)

1998

Restructuration et extension du lycée La Bruyère
à Versailles • Yvelines (78)

1998

Ecole maternelle Paul Vaillant Couturier •
ZAC des Grésillons à Gennevilliers _ Hauts-de-Seine (92)

1998-2000

Ecole maternelle Francine Fromond à Bagnolet •
Seine-Saint-Denis (93)

1997

Collège 600 à Ollainville • Essonne (91)



1995-1996

Ecole maternelle Jean de la Fontaine
à Mitry-Mory • Seine-et-Marne (77)

1991-1992

Groupe scolaire Alain Savary à Evry • Essonne (91)



1991

Equipements scolaires et sportifs • Îlot Caillebotte



à Gennevilliers • Hauts-de-Seine (92)

1991

Collège 700 et SES 96 à Coutances • Manche (50)

1990

Extension de l'école maternelle Lamartine à Gentilly •
Val-de-Marne (94)

Logement

2016

SEMIPFA

81 logements sociaux et extension du cinéma
Jacques Tati • Tremblay-en-France • Essonne (91)



2015

PARIS HABITAT • ICF HABITAT NOVEDIS
Programme immobilier mixte de 55 logements sociaux,
180 logements étudiants, 76 logements familiaux,
locaux pour la SNCF, commerces et parkings •
ZAC Paris Rive Gauche à Paris XII^e (75)



2015

IMMOBILIERE 3F

45 logements sociaux • Arpajon • Essonne (91)

2015-2019

IMMOBILIERE 3F

50 logements sociaux • ZAC des Meuniers
à Bessancourt • Val d'Oise (95)



2015-2019

VALOPHIS_LA CHAUMIERE D'ILE-DE-FRANCE

91 logements sociaux • ZAC de la Gare à Fosses •
Val d'Oise (95)



2015

OSICA

54 logements sociaux • Chevilly- Larue •
Val-de-Marne (94)

2014

OPH DE LA VILLE D'IVRY-SUR-SEINE

60 logements sociaux • ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine •
Val-de-Marne (94)

2014

OPH DE LA VILLE D'IVRY-SUR-SEINE 40 logements sociaux • Ivry-sur-Seine • Val-de-Marne (94)



2014

LOGIDEV
71 logements sociaux et square public • ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine • Val-de-Marne (94)

2013

IMMOBILIERE 3F
65 logements sociaux • Savigny-sur-Orge • Essonne (91)

2013-2016

ADOMA
Résidence sociale • Bondy • Seine-Saint-Denis (93)



2012-2015

IMMOBILIERE 3F
38 logements sociaux _ ZAC de la Croix-Blanche à Vigneux-sur-Seine _ Essonne (91)



2012

OPH DE SEINE-SAINT-DENIS
40 logements sociaux • Quartier du Clos Saint-Lazare à Stains • Seine-Saint-Denis (93)



2012

OPDH DES HAUTS-DE-SEINE
44 logements sociaux • ZAC Centre-Ville à Chaville • Hauts-de-Seine (92)

2012

OSICA
24 logements sociaux • Athis-Mons • Essonne (91)

2012

IMMOBILIERE 3F
64 logements sociaux et foyer-logement • ZAC de la Croix-Blanche à Vigneux-sur-Seine • Essonne (91)

2011

IMMOBILIERE 3F
50 logements sociaux • ZAC de la Dhuis à Clichy-sous-Bois • Seine-Saint-Denis (93)

2010

SOLENDI • LE FOYER NOISEEN
44 logements sociaux • Montreuil-sous-Bois • Seine-Saint-Denis (93)

2010

IMMOBILIERE 3F
61 logements sociaux • ZAC de l'Ile Marante à Colombes • Hauts-de-Seine (92)

2010-2013

IMMOBILIERE 3F
57 logements sociaux • quartier du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne • Val-de-Marne (94)



2010

RESIDENCES SOCIALES DE FRANCE
Résidence sociale et logements sociaux à l'Hay les Roses • Val-de-Marne (94)

2009-2014

BATIGERE IDF
24 logements sociaux • secteur Ourcq-Jaurès à Paris XIX^e (75)



2009

RIVP
Résidence sociale _ rue de Chaumont à Paris XIX^e (75)

2009

OPH DE ROMAINVILLE _ ICADE G3A
76 logements sociaux, commerces et activités • Romainville • Seine -Saint-Denis (93)

2009

IMMOBILIERE 3F
85 logements sociaux et centre social • ZAC de la Dhuis à Clichy-sous-Bois • Seine-Saint-Denis (93)

2009

IMMOBILIERE 3F
44 logements sociaux et commerces • Athis-Mons • Essonne (91)

2009

IMMOBILIERE 3F
36 logements sociaux et commerces • Garges-lès-Gonesse • Val d'Oise (95)

2008

PARIS HABITAT
56 logements sociaux et crèche collective • ZAC Cardinet-Chalabre à Paris XVII^e (75)

2007-2015

OPH DE BOBIGNY
42 logements sociaux neufs et réhabilitation de la tour 34 • quartier Karl Marx à Bobigny • Seine-Saint-Denis (93)



2007

PARIS HABITAT
81 logements sociaux, centre social, halte-garderie, bibliothèque et centre d'animation • avenue de la Porte de Montmartre à Paris XVIII^e (75)

2007

OPH DE GENNEVILLIERS
60 logements collectifs sociaux et commerces • ZAC Camélinat à Gennevilliers • Hauts-de-Seine (92)

2007

PROMOGIM
157 logements, commerces et activités • ZAC Cœur de Ville aux Ulis • Essonne (91)

2007

OPH DE SEINE-SAINT-DENIS
47 logements sociaux • secteur Joliot-Curie à la Courneuve • Seine-Saint-Denis (93)

2007

CLAMART HABITAT
51 logements sociaux et crèche • Clamart • Hauts-de-Seine (92)

2007

OPDH DES HAUTS-DE-SEINE
65 logements sociaux et groupe scolaire • ZAC Seguin-Rives de Seine à Boulogne-Billancourt • Hauts-de-Seine (92)

2006

OPDH DES HAUTS-DE-SEINE
77 logements sociaux, en accession sociale et équipements municipaux • Rueil-Malmaison • Hauts-de-Seine (92)

2005

OPHLM DE VITRY-SUR-SEINE
62 logements sociaux • ensemble des Boulistes à Vitry-sur-Seine • Val-de-Marne (94)

2004-2007

SAINT-OUEN HABITAT
39 logements sociaux • avenue Michelet à Saint-Ouen • Seine-Saint-Denis (93)



2003

VERSAILLES HABITAT
26 logements sociaux et centre socioculturel • résidence Richard Mique à Versailles • Yvelines (78)

2002

OPHLM DE MONTREUIL
44 logements sociaux • ZAC Garibaldi à Montreuil • Seine-Saint-Denis (93)

2002

EXPANSIEL PROMOTION
75 logements locatifs et en accession • ZAC du Centre-Ville à Champigny-sur-Marne • Val-de-Marne (94)

2001-2006

SAGI
42 logements sociaux • rue Oberkampf à Paris XI^e (75)



2001

SAINT-DENIS HABITAT
115 logements sociaux • ZAC de la Montjoie à Seine Saint-Denis • Seine-Saint-Denis (93)

2000-2004

SAGI
16 logements sociaux • boulevard Sérurier •
secteur Léman-Belleville à Paris XIX^e (75)



1998

OPAC DU VAL DE MARNE • EXPANSIEL
46 logements sociaux et équipements • ZAC
du Dr Roux à Choisy-le-Roi • Val-de-Marne (94)

1998

OPHLM DE BONDY
56 logements sociaux et commerces • ZAC du
Centre-Ville à Bondy • Seine Saint Denis (93)

1998-2003

OPAC DE PARIS
5 logements sociaux • rue Lesage • secteur
Bas-Belleville à Paris XX^e (75)



1998

VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT
19 logements sociaux et locaux pour l'Armée
du Salut • Boulogne-Billancourt •
Hauts-de-Seine (92)

1997

RIVP
12 logements sociaux • avenue Simon Bolivar
à Paris XIX^e (75)

1997

OPIEVOY
24 logements sociaux _ Marly-le-Roi _ Yvelines (78)

1996

OPAC DE PARIS
17 logements sociaux et commerces _ ZAC
du Bassin de la Villette à Paris XIX^e (75)

1996

RIVP • VILLE DE PARIS
37 logements sociaux et crèche • ZAC Château
des Rentiers à Paris XIII^e (75)

1993-1998

SA HLM DE L'ARCHE • SAREL
92 logements sociaux • ZAC Danton-Fauvelles
à Courbevoie • Haut-de-Seine (92)



1991-1995

SAGI
14 logements sociaux, commerce et local d'activités •
ZAC du Bassin de la Villette à Paris XIX^e (75)



1994

OPHLM DE MALAKOFF
35 logements sociaux et équipements •
ZAC Gambetta-Savier à Malakoff • Hauts-de-Seine (92)

1994

SCIC
30 logements sociaux et MAPAD • ensemble
des Lochères à Sarcelles • Val d'Oise (95)

-1989

OPAC DE PARIS
98 logements sociaux • ZAC Corbineau-
Lachambeaudie à Paris XII^e (75)

1989

COGEDIM concours 1^{re} œuvre
18 logements • Paris XV^e (75)

1988

OPHLM DE CRETEIL
62 logements sociaux • ZAC de la Source à Créteil •
Val-de-Marne (94)

1988

FEAC
32 logements groupés • Hoorn • Pays-Bas

Restauration

2010

Cuisine centrale à Gennevilliers •
Seine-Saint-Denis (93)

2006

Restaurant universitaire • Université des Chênes
à Cergy-Pontoise • Val d'Oise (95)

2006-2011

Cuisine centrale et restaurant municipal
à Suresnes • Hauts-de-Seine (92)



2001

Extension du restaurant et aménagement de l'entrée
sur site de l'INRIA de Rocquencourt • Yvelines (78)

1991

Service de restauration du lycée Maurice Ravel
à Paris XX^e (75)

Santé

2008

Foyer d'Accueil Médicalisé • site de l'hôpital
Corentin-Celton à Issy-les-Moulineaux •
Hauts-de-Seine (92)



2006

Foyer d'hébergement et de vie • rue Mousset-Robert
à Paris XII^e (75)

2005

Résidence sociale et EHPAD à Bobigny •
Seine-Saint-Denis (93)

2005

Foyer d'accueil pour personnes handicapées
vieillesantes à Pomponne • Seine-et-Marne (77)

2001

Secteur de psychiatrie adulte sur le site de l'hôpital
de Bécheville aux Mureaux • Yvelines (78)

Sport

2017

Salle de sports et restaurant du Groupe Scolaire
Maintenon à Colombes _ Hauts-de-Seine (92)



2011

Gymnase à Goussainville • Val d'Oise (95)

2006

Gymnase et MJC à Villeneuve-la-Garenne •
Hauts-de-Seine (92)

2002

Equipement polyvalent • rue de la Santé à Paris XIII^e (75)

1990

Centre de promotion de l'élevage à Saint-Lô • Manche (50)

Tertiaire

2009

Siège du Groupe d'Exploitation Nord-Ouest
de Réseau de Transport d'Electricité à Gennevilliers •
Hauts-de-Seine (92)

2007-2011

Sièges de l'IGN et de Météo France à Saint-Mandé •
Val-de-Marne (94)



1995

Siège de la Caisse d'Allocations Familiales à Paris XV^e (75)

Université

2011

Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay • Essonne (91)

2006

Maison de l'Etudiant de l'Université Paris X à Nanterre •
Hauts-de-Seine (92)

1990

PAN UNIVERSITE • Restructuration du site et création
d'équipements à Orsay • Essonne (91)

Administration

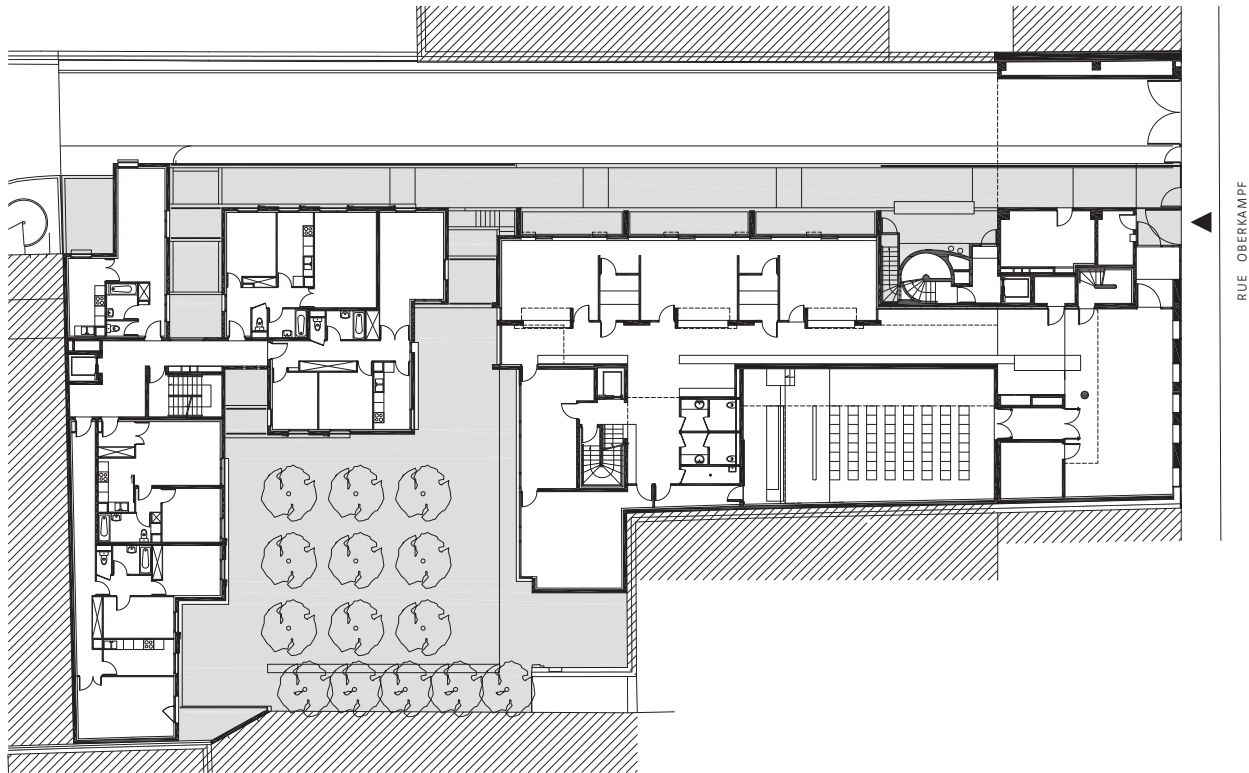
Tribunal d’Instance du XI^e • rue Oberkampf → Paris XI^e (75)

L’opération réunit sur un même site, les nouveaux locaux du Tribunal d’Instance du XI^e et un ensemble de 42 logements sociaux. La conservation des bâtiments existants sur la rue Oberkampf était une exigence de la municipalité; pour des raisons de vétusté, seules les façades ont pu être prservées. Afin de donner au Tribunal d’Instance l’ampleur nécessaire à son statut d’équipement public, la lecture en façade du premier niveau est effacée, laissant place à de hauts trumeaux prolongeant le dessin des étages supérieurs. De la même manière, le porche, donnant accès aux logements, voit ses dimensions largement augmentées. Le volume révélé sur la rue, qui contient le hall du Tribunal, se retourne sous le porche, où se situe l’entrée principale, et se prolonge sur le passage intérieur, développant sur deux niveaux la façade des bureaux. Ce volume homogène contraste avec les volumes des logements implantés au-dessus de l’équipement et dans son prolongement en cœur d’îlot, par le dessin de ses façades et l’échelle des percements. L’ensemble s’inscrit dans les gabarits très contraignants sur cette partie du terrain et dégage, sur le mitoyen Ouest, les éclairages zénithaux de la salle d’audience. Le Tribunal profite également d’une façade ouverte sur le jardin, implanté au cœur de l’îlot, qui permet d’éclairer l’extrémité de la circulation et les attentes réservées au public. La polychromie des parois confère aux espaces fréquentés par le public une ambiance accueillante, en cohérence avec la vocation de cet équipement de proximité.



Maître d’ouvrage : Ville de Paris _ SAGI, maître d’ouvrage délégué
Co-traitants : Y Ingénierie, b.e.t.
Autres intervenants : Jean-Michel Rameau, paysagiste _ Frédérique Thomas, coloriste plasticienne
Programme : accueil du public, salle d’audience et bureaux _ Opération liée à la construction de 42 logements sociaux
Surface : 1 081m² shon
Coût des travaux : 1 505 000 € HT
Calendrier : 2001 attribution du projet, 2006 livraison du bâtiment





Plan du rez-de-chaussée



Culture

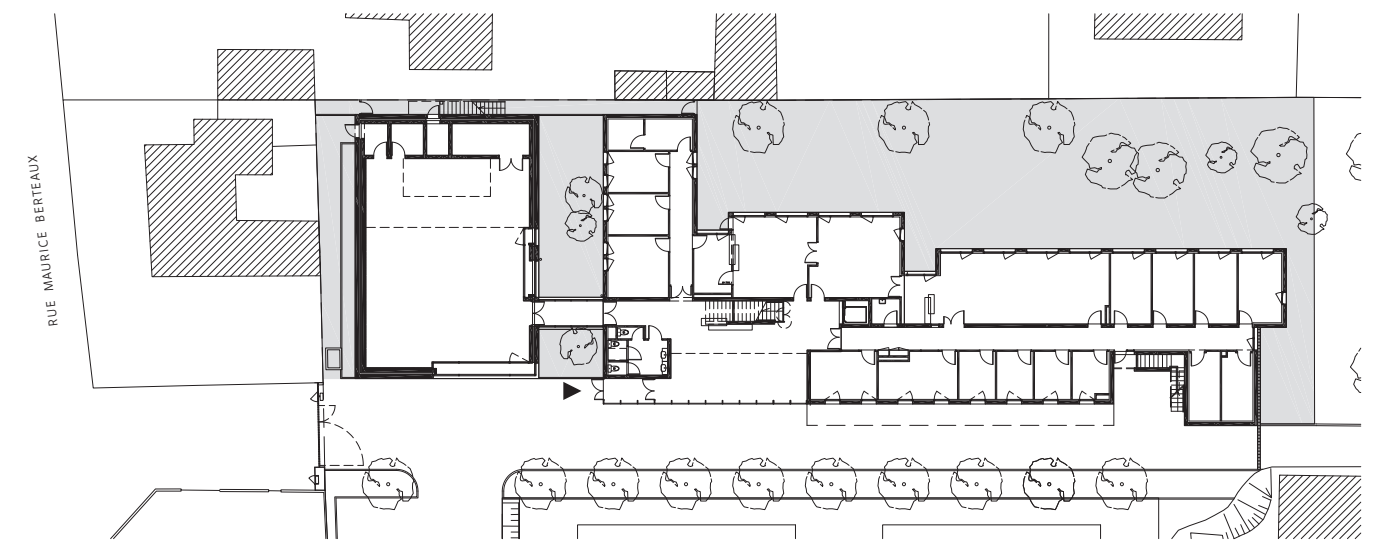
Espace Jeunesse • site Guérin-Drouet à Ermont → Val d’Oise (95)

Au-delà du caractère pavillonnaire du quartier environnant, c’est surtout le mode d’occupation du terrain lui-même qui a fortement orienté le projet. En effet, cette parcelle enclavée, sur laquelle ont été implantés : un gymnase, un bâtiment de logements collectifs, des garages et un terrain de sports, dégagait un certain nombre de caractères qu’il a été choisi de préserver et de développer comme principes d’élaboration du projet. Ces valeurs fondamentales, propres au terrain et dans une moindre mesure au quartier, se concentrent dans le sentiment d’une occupation « légère » du terrain. Le maintien de ce sentiment a été rendu possible par un système d’implantation de volumes autonomes entre eux, par la préservation de l’axe visuel N-S entre les rues adjacentes, afin d’y accrocher le bâtiment et enfin, par le dégagement des volumes principaux des limites du terrain, sauf pour y implanter des éléments servants ou des pignons aveugles en vis à vis d’autres pignons. La composition volumétrique du projet distingue très nettement l’ensemble des locaux communs dans la continuité spatiale du hall, volume vitré en double hauteur qui accueille les expositions. De part et d’autre de cet espace, les volumes constituant les entités spécifiques sont répartis en équerre : ateliers d’art, salles de musique, bibliothèque et salle multimédia. La salle de spectacles et de concerts, que son volume distingue clairement, fonctionne de manière autonome, tout en maintenant une liaison directe avec le hall.



Maître d’ouvrage : Ville d’Ermont
Cotraitants : Laumond-Faure, b.e.t. _ Rémi Raskin, acousticien
Programme : salle polyvalente, locaux SMJ, CIO et mission locale
Surface : 1 365 m² shon
Coût des travaux : 2 273 000 € HT
Calendrier : 2002 concours lauréat _ 2006 livraison du bâtiment





Plan du rez-de-chaussée



Enfance

Crèche des Chênes à Suresnes

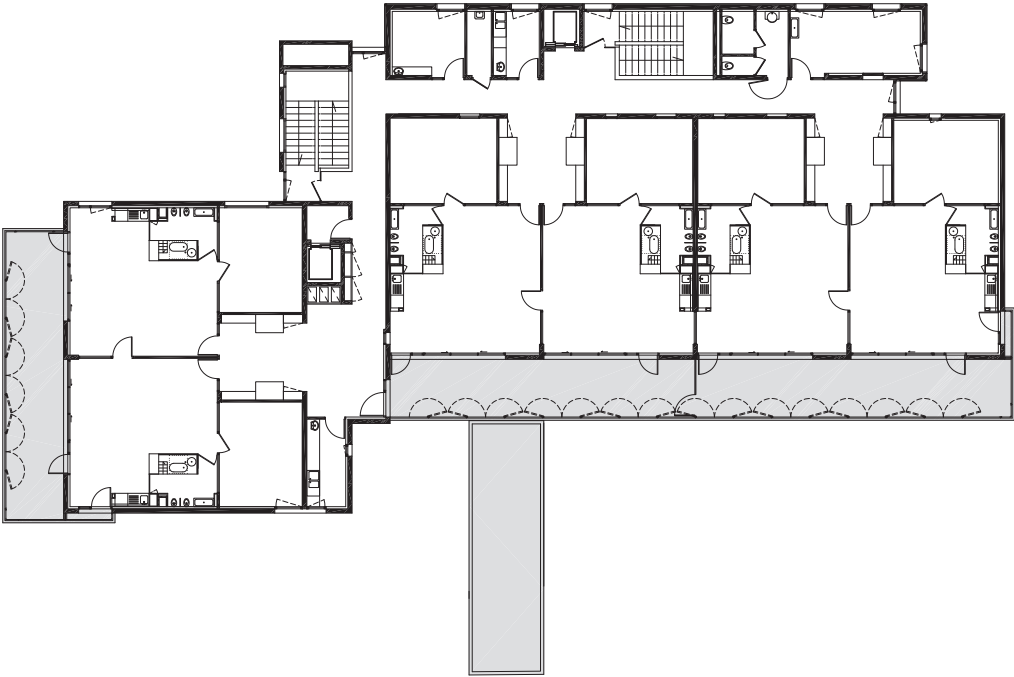
→ Hauts-de-Seine (92)

La résidence des Chênes, dans laquelle prend place la nouvelle crèche, profite d'une végétation arborée d'une belle densité. L'implantation du bâtiment a été guidée par la préservation des grands arbres existant au Nord et à l'Est du terrain, là où les vis à vis sont les plus proches avec les immeubles d'habitation. La végétalisation des toitures des différents volumes et l'intégration des équipements techniques complètent le dispositif d'insertion de cet équipement de proximité dans ce quartier essentiellement résidentiel. La hiérarchisation des volumes est accentuée par des contrastes de textures et de couleurs de matériaux, qui participent à la localisation et à l'expression des différentes fonctions de l'équipement. Les murs de moellons, qui ferment les espaces de jardin sur l'espace public, procurent une sensation de solidité. Le béton blanc est une peau lisse et mate, qui dessine la volumétrie des Unités. La couleur, par touches ponctuelles, à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment, met en évidence le parcours des circulations et l'articulation entre les différents volumes du projet. Le bois, sous différentes formes sur les façades, confère un caractère domestique à l'équipement et apporte des tonalités chaleureuses aux espaces dans lesquels évoluent les enfants. Les loggias à l'étage, qui prolongent les salles d'activité, sont constituées de lames en bois fixées sur une ossature en cadres d'acier. Elles peuvent facilement se clore ou s'ouvrir au gré des usages et de l'ensoleillement. Au Nord, le volume des services est entièrement habillé de bardage de red cedar.



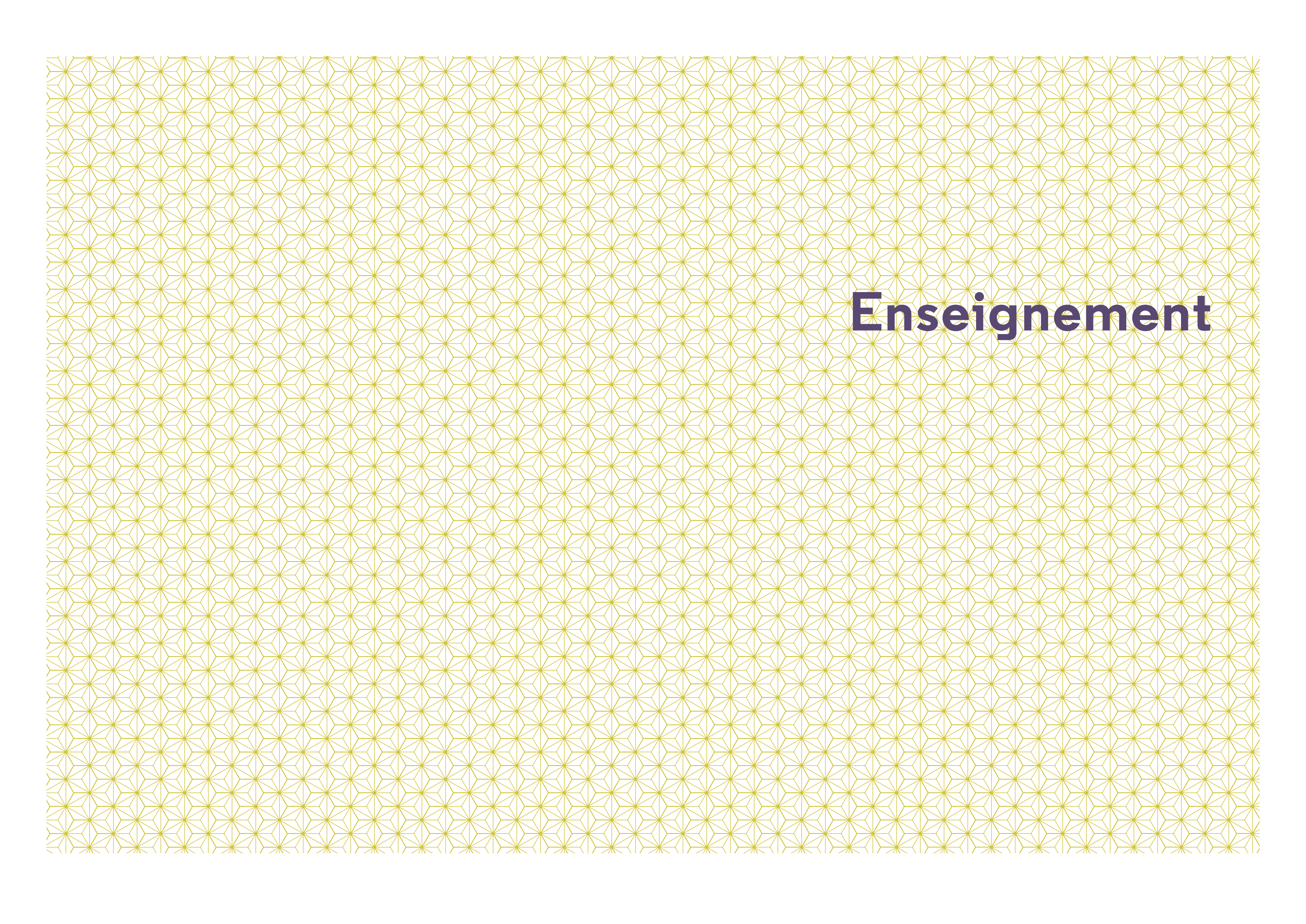
Maître d'ouvrage : Ville de Suresnes
Cotraitant : BETEREM, b.e.t.
Programme : crèche collective de 60 berceaux
et halte-garderie de 40 berceaux
Surface : 2 053 m² shon
Coût des travaux : 3 580 000 € HT
Calendrier : 2002 concours lauréat _
2005 livraison du bâtiment





Plan du 1^{er} étage





Enseignement

Ecole Honoré d’Estienne d’Orves à Suresnes → Hauts-de-Seine (92)

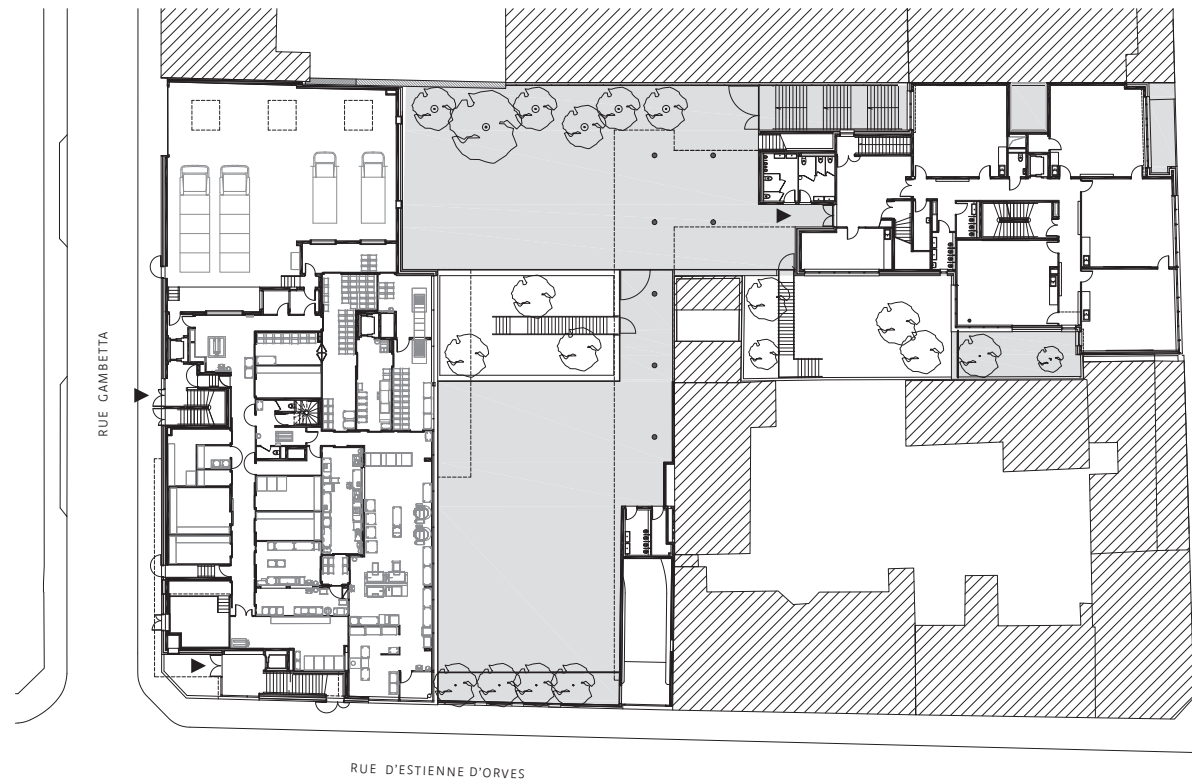
L’opération réunit sur le même site trois équipements publics : un groupe scolaire, une cuisine centrale et le restaurant du personnel municipal. Le terrain, qui présente un fort dénivelé, est bordé de 3 voies, ce qui permet d’organiser le fonctionnement autonome de chaque entité. L’équipement scolaire prend place dans la partie basse du site, dans la continuité des alignements des bâtiments mitoyens sur la rue Carnot et se développe, sur la profondeur de la parcelle, dans la limite des gabarits autorisés. Le rez-de-chaussée, partiellement enterré en raison de la déclivité du terrain, est percé de larges patios qui apportent la lumière naturelle au cœur de l’établissement. Sur la rue, un vaste porche dessert directement l’entrée de l’école maternelle, tandis que les élèves de l’école élémentaire empruntent un large escalier extérieur jusqu’au niveau des cours de récréation situées au pied de la façade de la cuisine centrale. La végétation trouve sa place dans les patios creusés dans le socle et sur les terrasses en étage, conçues comme des jardins suspendus. L’enveloppe extérieure des bâtiments est traitée en béton préfabriqué, tantôt lisse, tantôt matricé d’un motif végétal. Ce même motif, en négatif, se retrouve sur les panneaux en acier ajouré, qui jouent le rôle de protection solaire et permettent l’ouverture de baies toute hauteur dans les classes. L’organisation des plans d’étage permet aux locaux de disposer d’orientations et de vues multiples sur l’environnement et d’éclairer naturellement toutes les circulations.



Maître d’ouvrage : Ville de Suresnes
Cotraitants : BETEREM, b.e.t. _ Process Cuisines, cuisiniste _ TRIBU, conseil h.q.e.
Autres intervenants : Jean-Michel Rameau, paysagiste _ Frédérique F. Thomas, coloriste plasticienne _ Diakustic, acousticien
Programme : groupe scolaire de 3 classes maternelles, 5 classes élémentaires et 2 classes mixtes
Opération liée à la construction d’une cuisine centrale de 4000 repas / jour et du restaurant du personnel municipal
Objectifs environnementaux : NF Bâtiments Tertiaires – démarche HQE® sans certification
Surface : 2 843 m² shon
Coût des travaux : 13 905 000 € HT pour l’ensemble de l’opération
Calendrier : 2006 concours lauréat _ 2011 livraison du bâtiment





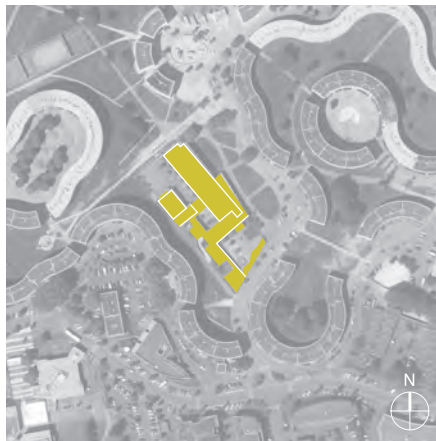


Plan du 1^{er} étage de l'école



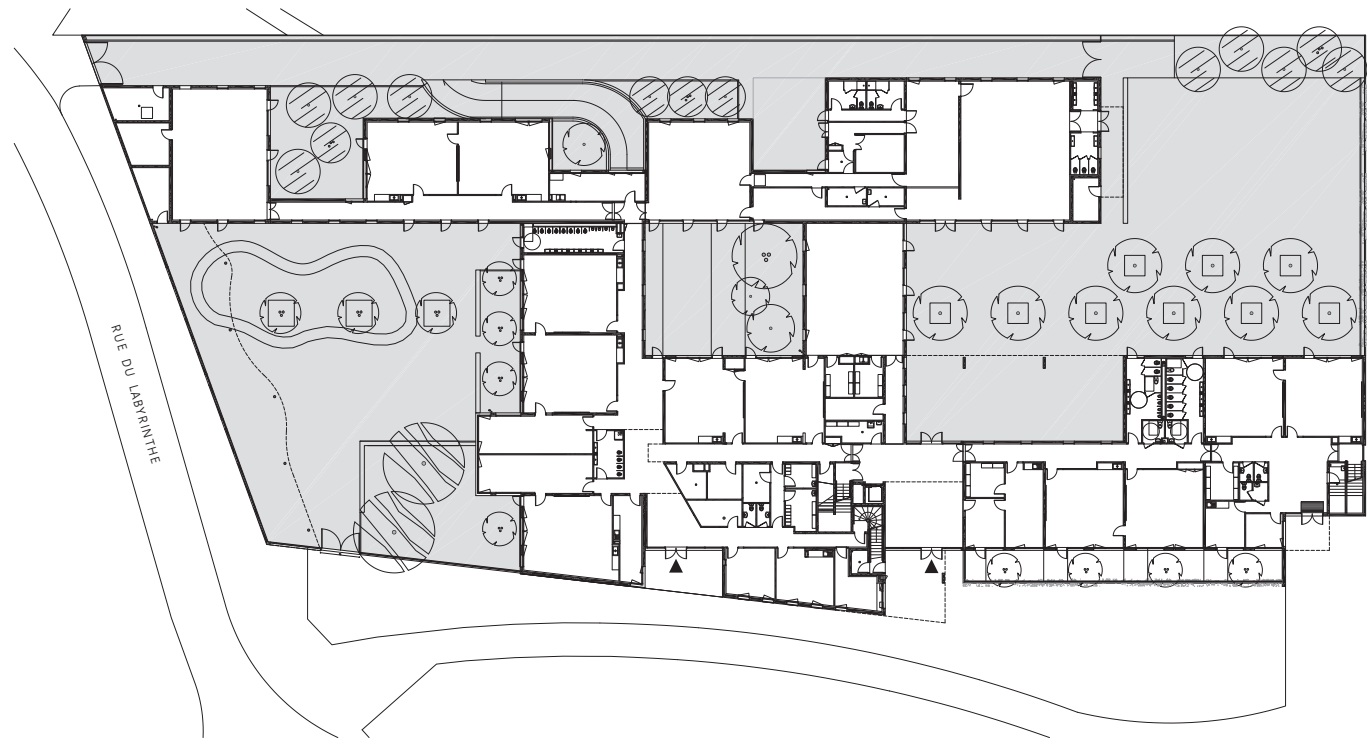
Groupe scolaire Le Labyrinthe à Grigny → Essonne (91)

Par sa situation en bordure de la nouvelle voie traversante, axe majeur du projet de renouvellement urbain, ce projet représente un enjeu fort dans la requalification du quartier de la Grande Borne. Les volumes des deux écoles s'étirent et s'installent dans la grande dimension du terrain, pour définir leurs espaces extérieurs respectifs. A l'Est, placée en bordure de l'espace public, la cour de l'école maternelle permet son utilisation en square public. A l'Ouest, la cour de l'élémentaire se développe dans la continuité visuelle des espaces paysagés de la Plaine Centrale. Au Sud, le long de la limite mitoyenne, la voie de service, bordée de végétation, constitue un filtre entre le bâtiment d'habitation et le groupe scolaire. L'école maternelle, à simple rez-de-chaussée, s'organise entre cour et patio, tandis que l'école élémentaire se développe rationnellement sur 2 niveaux, de part et d'autre d'une circulation centrale. Les volumes blancs et linéaires de l'école élémentaire constituent l'élément de signal lointain de l'équipement. Par contraste, la lasure aux teintes chaudes et changeantes qui habille les façades Sud et les soubassements, offre une lecture unitaire de l'opération et ancre les bâtiments au sol. Le bois, utilisé ponctuellement, habille en bardage de red cedar les façades de la maternelle et rythme les façades, sous la forme de panneaux persiennés permettant l'ouverture de baies toute hauteur. Par le traitement différencié des toitures et l'intégration des équipements techniques, une 5e façade est donnée à la vue des riverains qui dominent l'opération.



Maître d'ouvrage : Ville de Grigny
Cotraitant : BETEREM, b.e.t.
Autres intervenants : Jean-Michel Rameau, paysagiste _
Frédérique F. Thomas, coloriste plasticienne
Programme : 6 classes maternelles et 9 classes
élémentaires avec centre de loisirs
Surface : 3 352 m² shon
Coût des travaux : 4 954 000 € HT
Calendrier : 2006 concours lauréat _
2009 livraison du bâtiment





Plan du rez-de-chaussée



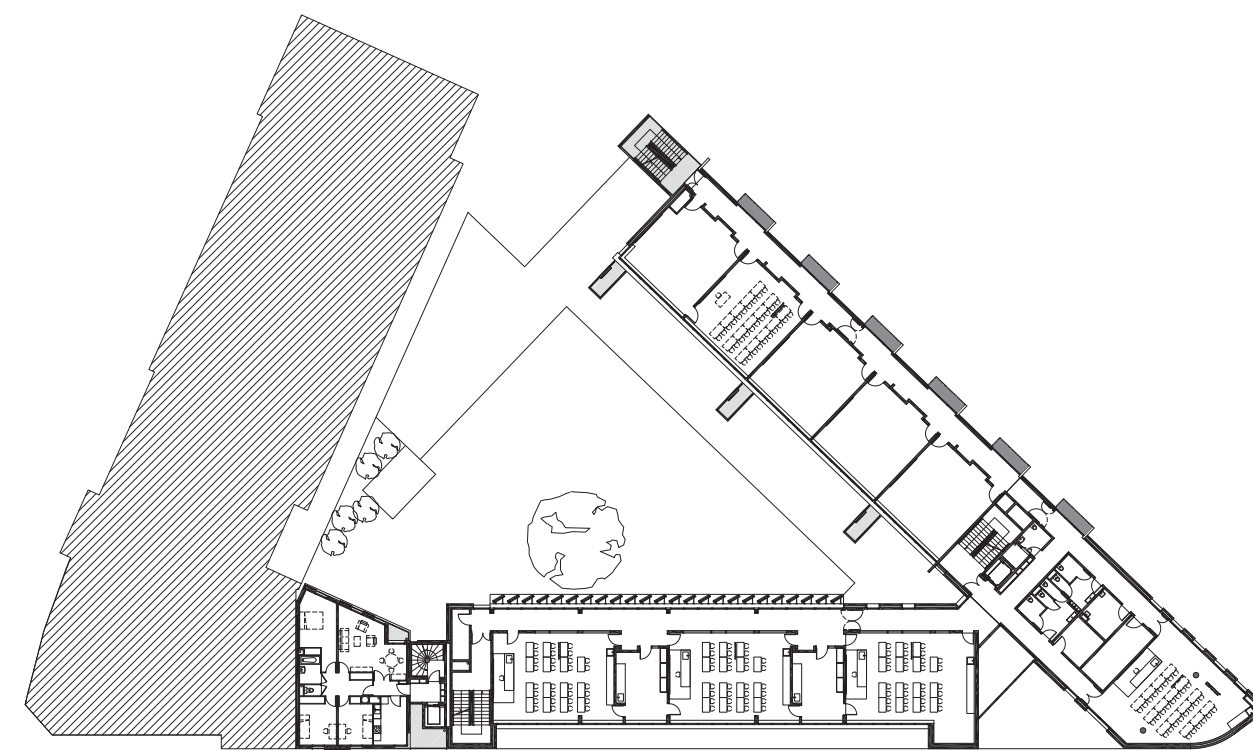
Collège Georges Mandel à Issy-les-Moulineaux → Hauts-de-Seine (92)

Le collège se développe sur 2 ailes, l'une alignée à la voie piétonne, l'autre le long du talus SNCF. Cette implantation permet de constituer, à l'Ouest, un écran protecteur vis-à-vis des nuisances des voies de chemin de fer et d'ouvrir largement au Sud, les espaces de récréation. L'étirement des bâtiments offre de la lumière naturelle à toutes les circulations et un éclairage optimal pour les locaux d'enseignement. Par la superposition des fonctions, le développement vertical du bâtiment confère à l'équipement des dimensions à l'échelle du quartier, tout en respectant quelques principes d'organisation et de hiérarchie: un soubassement regroupant les fonctions d'accueil, d'accompagnement et de restauration, un corps de bâtiment abritant les locaux d'enseignement général et spécialisé, et enfin, un couronnement où sont regroupés les éléments du programme dont l'usage moins régulier, et la forme plus libre, permettent un relatif éloignement. Le soubassement, d'aspect rugueux, traité en béton matricé de teinte sombre, ancre solidement le bâtiment au sol. Par contraste, le béton blanc préfabriqué révèle les volumes, qui s'installent dans les grandes dimensions du terrain. Le cuivre enfin, sous forme de feuilles ajourées, joue le rôle de brise-soleil sur les façades Ouest et constitue un écran protecteur aux effets cinétiques, accompagnant le parcours des trains; sous forme de bardage vertical, il habille les volumes des salles d'arts et de musique. Le traitement végétalisé des différentes terrasses préserve de petites pièces de nature dans cet environnement fortement minéral.



Maître d'ouvrage : Conseil Général des Hauts de Seine _
SEM 92 maître d'ouvrage délégué
Cotraitants : Y Ingénierie, b.e.t. _ SPEC, économiste _
TRIBU, conseil h.q.e. _ Diakustic, acousticien
Autres intervenants : Jean-Michel Rameau, paysagiste _
Frédérique F. Thomas, coloriste plasticienne
Programme : collège 600 de 24 divisions
et 6 logements de fonction
Objectifs environnementaux : NF Bâtiments
Tertiaires – démarche HQE® sans certification
Surface : 5 971 m² shon
Coût des travaux : 12 600 000 € HT
Calendrier : 2004 concours lauréat _
2007 livraison du bâtiment





RUE DU BATEAU LAVOIR

Plan du 2^e étage



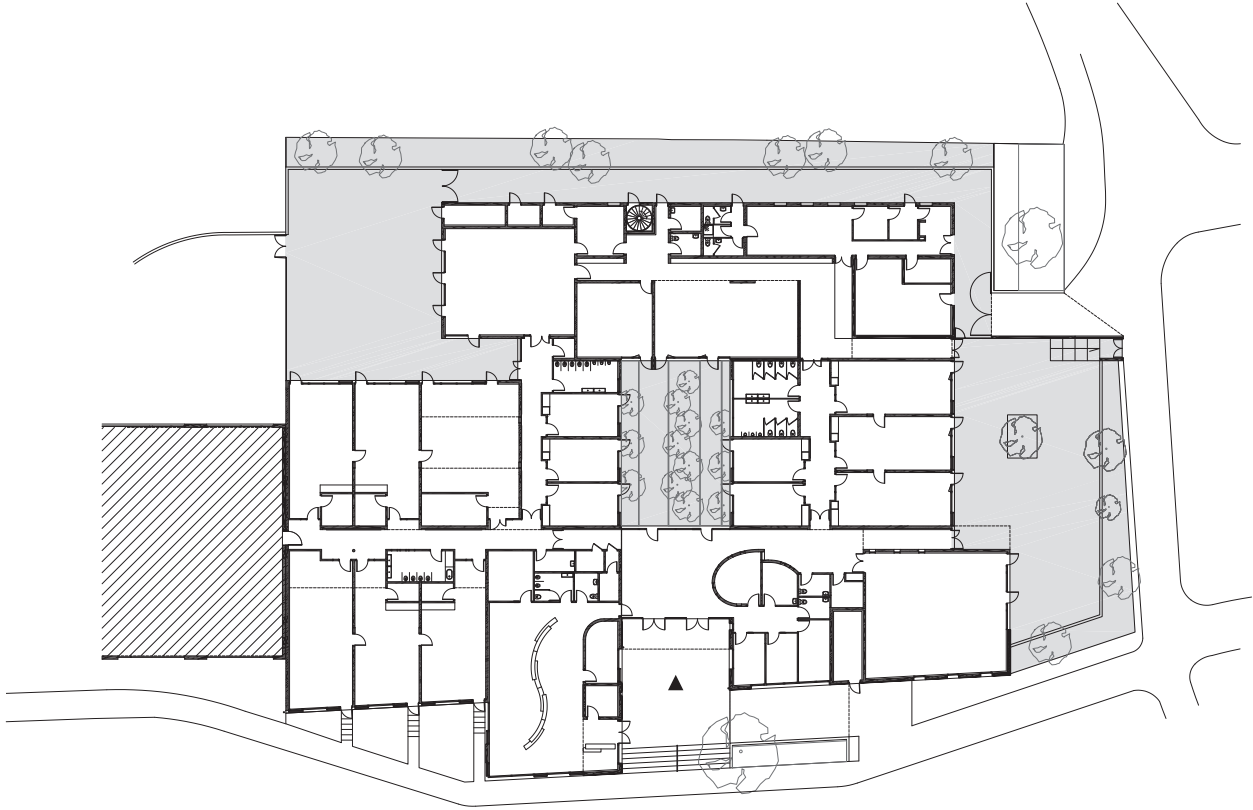
Pôle enfance Thorigny à Courcouronnes → Essonne (91)

La qualité du site tient à sa situation privilégiée au cœur d'un environnement boisé et ponctué de constructions basses. Par ses dimensions importantes et la mixité de son programme, le nouveau bâtiment représente un enjeu fort dans la requalification du centre ancien. Sa position, le long du cheminement piéton reliant le bourg au centre commercial, lui confère un statut d'équipement public témoignant de la vocation scolaire du secteur. Les contraintes en matière d'accès et de liaisons entre les différentes parties du programme, ont fortement guidé l'installation du projet sur le terrain. Le bâtiment s'organise sur un niveau unique, et occupe ainsi la quasi-totalité de la parcelle qui lui est allouée. Les différentes entités du programme s'articulent autour du patio central, planté d'essences locales. L'effet de nappe, dû aux importantes surfaces développées en plan, est atténué par le traitement différencié des toitures et en particulier par leur végétalisation. A l'Est, depuis la rue, la vision lointaine est celle d'une vaste toiture en zinc qui symbolise le nouvel équipement en reflétant la couleur du ciel. Au Nord, sur le chemin piéton de liaison, un premier plan traité par les masses végétales des talus, laisse percevoir la volumétrie du bâtiment et comprendre la diversité des fonctions. Le bois, matériau renouvelable par excellence, a été choisi pour le traitement des façades, qui sont revêtues de bardage en red cedar et sont ponctuées de panneaux brise-soleil.



Maître d'ouvrage : Ville de Courcouronnes
Cotraitant : Y Ingénierie, b.e.t.
Autres intervenants : Jean-Michel Rameau, paysagiste _
Frédérique F. Thomas, coloriste plasticienne
Programme : centre de loisirs primaire et maternelle,
ludothèque, restaurant scolaire et municipale
Surface : 1 905 m² shon
Coût des travaux : 2 910 000 € HT
Calendrier : 2004 concours lauréat _
2008 livraison du bâtiment





Plan du rez-de-chaussée



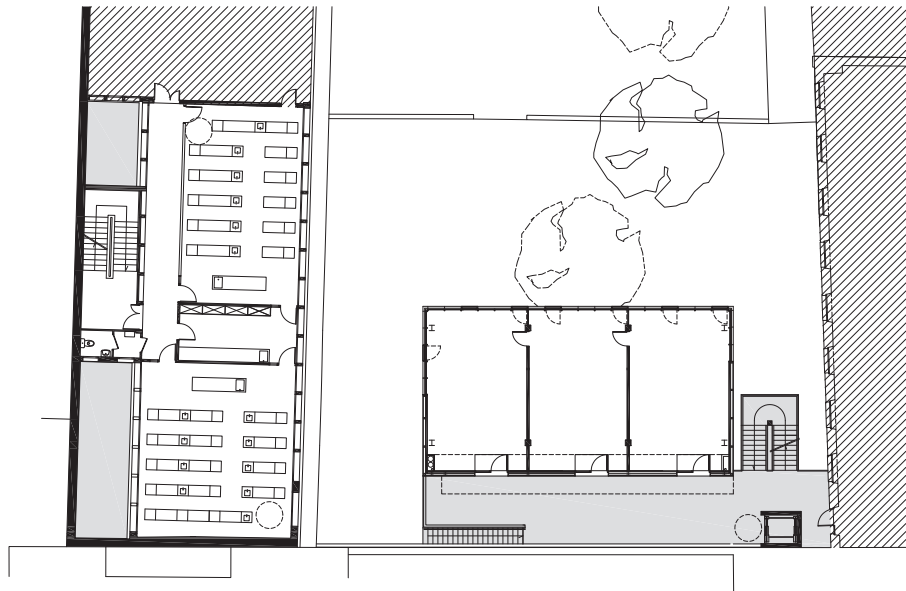
Restructuration et extension du collège Jacques Prévert → rue Saint-Benoît à Paris VI^e (75)

Le collège se développe, autour de deux cours successives, dans la profondeur d'un vaste ilot et à l'ombre des hauts pignons des immeubles mitoyens. C'est ce contexte, dense et enclavé, qui a conditionné le projet. Les choix constructifs ont été déterminés par les difficultés importantes d'accès et de manutention, et par le fait que le chantier se déroulait en site occupé. Les 2 niveaux au dessus du rez-de-chaussée sont, pour ces raisons, réalisés en charpente métallique, bardage et couverture zinc ; seul le socle du rez-de-chaussée est en béton. Le bâtiment neuf s'organise sur 3 niveaux et son implantation établit une liaison avec l'existant, à la fois verticalement, par la création d'un ascenseur et d'un escalier métallique communs, et horizontalement, avec le bâtiment du fond, par le traitement du mur mitoyen reliant les circulations. Au rez-de-chaussée, les locaux s'ouvrent sur un vaste préau couvert, qui prolonge l'espace de la cour et donne accès aux blocs sanitaires. Au premier étage, les salles sont accessibles depuis la cour, par une coursive extérieure et par les liaisons verticales partagées avec le bâtiment existant. Au deuxième étage, desservi par une coursive, le CDI profite d'un volume plus important sous la toiture, dont la courbe reflète le gabarit constructible maximal. Côté cour, au Nord, les façades sont composées de châssis vitrés verticaux auxquels sont associés des panneaux à claire-voie en bois d'ipé. Côté mitoyen, au Sud, la couverture en zinc naturel se prolonge sur la façade ainsi que sur les façades latérales en vis à vis de la salle de restauration et des salles de sciences, dont les locaux ont été réhabilités.



Maître d'ouvrage : Département de Paris
Cotraitant : Ingénierie Studio, b.e.t.
Programme : construction de 3 classes, du CDI et des locaux médicaux _ restructuration du réfectoire, de la laverie et des classes de sciences
Surface : 548 m² shon neuf _ 483 m² utile restructuration
Coût des travaux : 2 041 000 € HT
Calendrier : 2002 attribution du projet _ 2004 livraison du bâtiment





Plan du 1^{er} étage

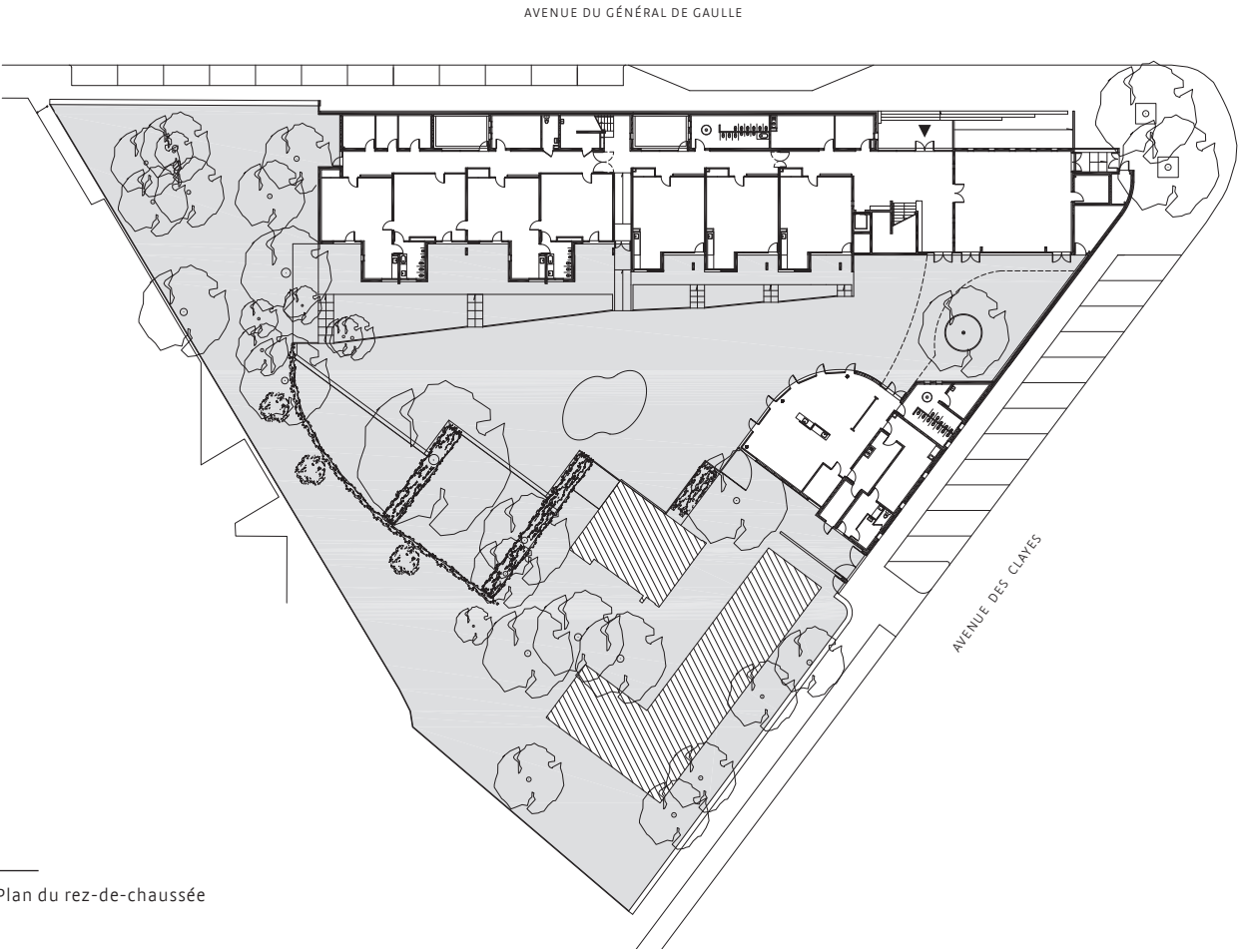
Ecole maternelle du Clos Crozatier à Villepreux → Yvelines (78)

La qualité paysagère du site tient au grand nombre d'arbres remarquables qui subsistent de l'ancien parc. L'objectif ayant été de valoriser la perception de ce lieu, l'organisation du projet s'est faite sur 2 niveaux afin de pouvoir conserver le plus possible le caractère arboré de la propriété. Les bâtiments s'implantent le long des voies et s'articulent autour de l'espace du préau, qui relie les locaux d'enseignement et d'exercice à ceux de la restauration. Le remaniement du tracé de la voirie imposait la démolition du vieux mur d'enceinte. Les nouveaux alignements sont traités par de longs murs en moellons qui unifient le soubassement de l'équipement, réinterprétant l'enceinte de l'ancienne propriété et offrant une image claire à l'école, ancrée dans le site. Le volume suspendu de la salle d'activité assure son statut à la façade publique, et se poursuit en un large auvent protecteur de l'entrée. Les façades sur l'espace public sont relativement opaques, afin d'apporter une certaine intimité aux espaces scolaires. La façade Sud, sur cour, est protégée par des dispositifs fixes, bandeaux béton et débords de toitures, jouant le rôle de brise-soleil. Le long de la façade des classes, la pente naturelle du terrain a permis d'aménager un léger décalage entre les terrasses, prolongements extérieurs des salles, et la cour de récréation. Au-delà, la strate arborée existante a été renforcée afin de constituer une lisière de végétation dense et fleurie, qui offre depuis les espaces extérieurs un horizon verdoyant, isolant visuellement l'école de l'immeuble d'habitation voisin.



Maître d'ouvrage : Ville de Villepreux
Cotraitant : GEC, b.e.t.
Autre intervenant : Jean-Michel Rameau, paysagiste
Programme : 8 classes, 2 salles d'évolution et restauration
Surface : 1 871 m² shon
Coût des travaux : 1 647 000 € HT
Calendrier : 2001 concours lauréat _
2004 livraison du bâtiment



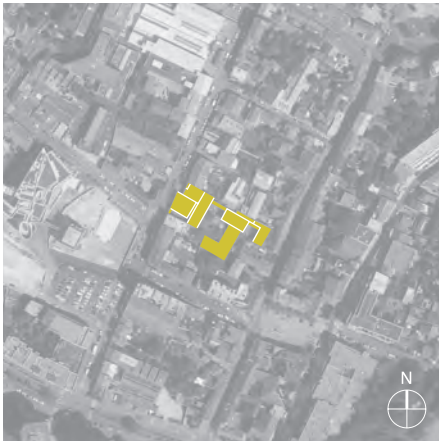


Plan du rez-de-chaussée



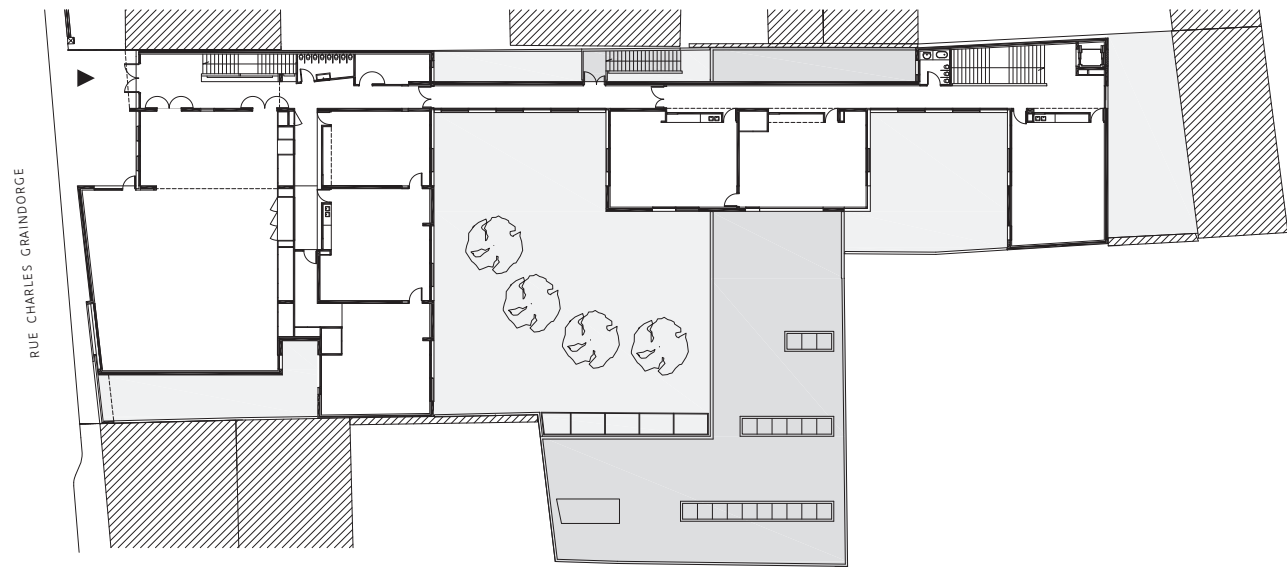
Ecole maternelle Francine Fromond à Bagnolet → Seine-Saint-Denis (93)

Le terrain de l'opération se développe en longueur, perpendiculairement à la rue, offrant une étroite façade sur l'espace public. La déclivité importante du site, d'environ 4 mètres, en accentue le caractère enclavé. L'objectif du projet a été de concevoir des espaces dont la régularité géométrique fasse disparaître la complexité de la configuration de la parcelle, au service d'un fonctionnement optimal. Le projet est constitué de 3 corps de bâtiment, organisés autour de la cour de récréation et d'un patio, et reliés par une circulation vitrée, véritable épine dorsale de l'opération. Suivant la déclivité naturelle du terrain, le bâtiment se développe sur 2 niveaux, celui de la rue et celui des espaces extérieurs. L'entrée est signalée par le portique vertical du hall qui réalise la continuité avec le front bâti des pavillons en meulière, tandis que le volume de la grande salle d'activités s'implante à l'alignement. La transition avec l'immeuble mitoyen se fait par un joint creux, ménageant l'entrée de service. Au cœur de l'îlot, l'articulation des volumes et le développé des façades permettent de donner à tous les locaux un éclaircissement optimal et de proposer des vues et des orientations variées.



Maître d'ouvrage : Ville de Bagnolet _ SIDECE, maître d'ouvrage délégué
Cotraitant : GEC, b.e.t.
Programme : 7 classes, salle polyvalente et restauration
Surface : 1 805 m² shon
Coût des travaux : 1 560 000 € HT
Calendrier : 1998 concours lauréat _ 2000 livraison du bâtiment





Plan du rez-de-chaussée haut



Ecole maternelle Jean de la Fontaine à Mitry-Mory → Seine-et-Marne (77)

La nouvelle école est un petit équipement de quartier qui s'inscrit dans le tissu résidentiel pavillonnaire, à la limite de la zone d'urbanisation de la commune, et qui s'ouvre vers les vastes perspectives des terres agricoles. Le statut d'équipement public est affirmé par l'échelle du bâtiment et son caractère unitaire est obtenu par le regroupement des différents éléments du programme sous une large toiture, dont les prolongements forment le préau et l'auvent d'entrée. Les espaces s'organisent de part et d'autre de la circulation intérieure qui structure le fonctionnement de l'établissement. Les larges transparences, qui sont données à travers les salles d'activités et les classes, apportent la lumière naturelle, offrent des vues vers l'extérieur et confèrent à cet espace, ponctué par les volumes en bois des vestiaires, le caractère particulier d'une rue intérieure. À la double hauteur de la circulation et des grandes salles d'activités, correspondent 2 niveaux dans les autres parties du programme. Ainsi, les logements de fonction sont placés au-dessus de l'administration et de l'office, et les ateliers, directement accessibles depuis chaque classe, se superposent aux vestiaires.



Maître d'ouvrage : Ville de Mitry-Mory _ SEMMY, maître d'ouvrage délégué
Cotraitant : GEC, b.e.t.
Programme : 4 classes, centre de loisirs, restauration et 2 logements de fonction
Surface : 1 633 m² shon
Coût des travaux : 1 425 000 € HT
Calendrier : 1995 attribution du projet _ 1996 livraison du bâtiment



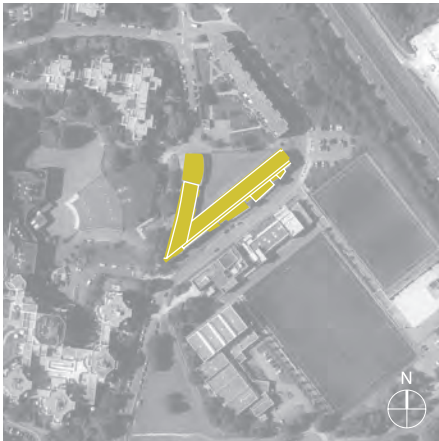


Plan du rez-de-chaussée



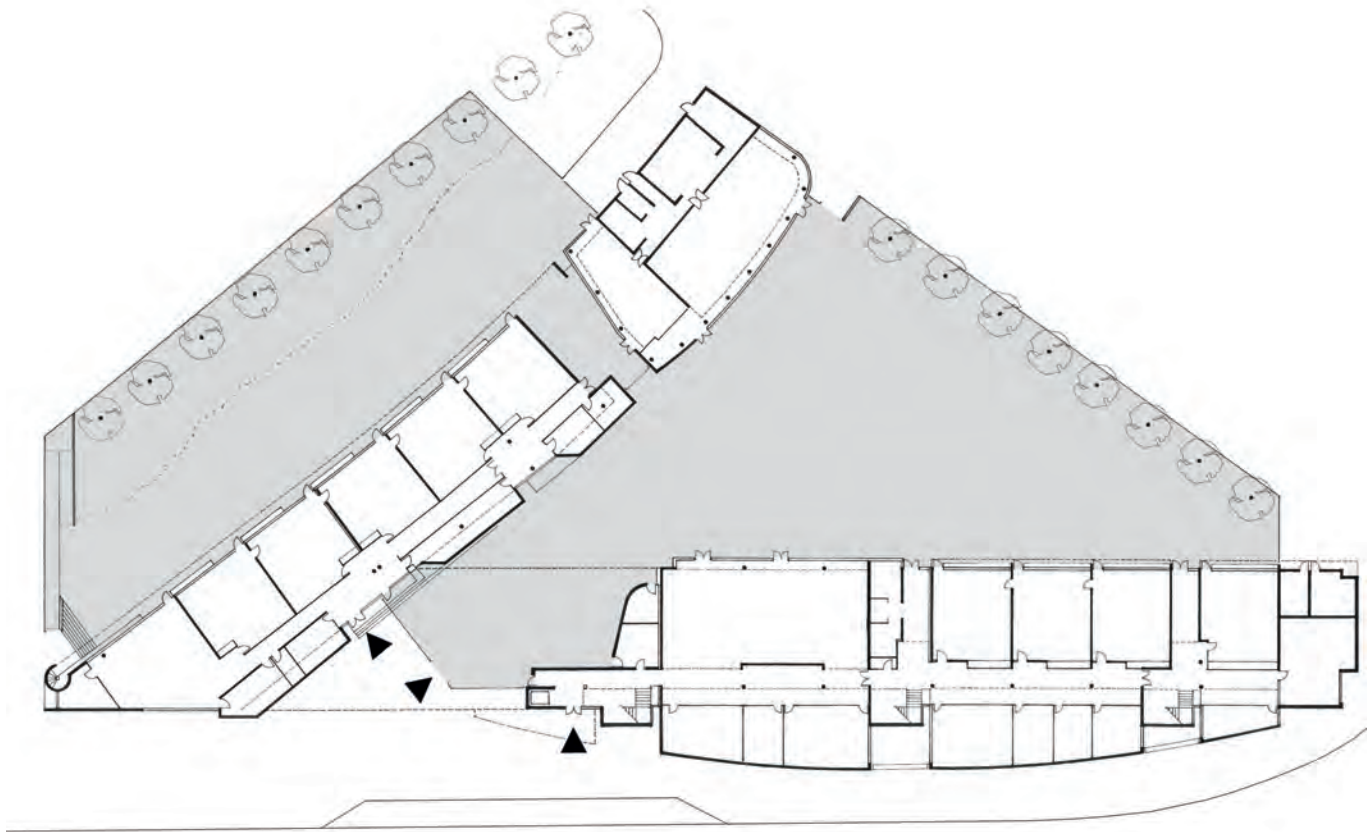
Groupe scolaire Alain Savary à Evry → Essonne (91)

L'opération est construite en limite du quartier des Pyramides sur un terrain libéré par le dévoiement de la rue P. et M. Curie. Le maintien d'une canalisation de chauffage urbain et la géométrie triangulaire du terrain, ont fortement déterminé l'implantation en V du bâti, articulé par un vaste porche qui organise les entrées des écoles et permet le franchissement du réseau. Le tracé courbe de l'école maternelle matérialise la contrainte et permet de préserver la butte plantée, qui prolonge les espaces paysagers du cœur du quartier, vers la cour de récréation ; son extrémité est ponctuée par le volume libre du restaurant, entièrement habillé de bois. L'école élémentaire et le centre de loisirs se développent sur 2 niveaux, le long de la rue nouvelle. Les volumes en bois des escaliers et des locaux à rez-de-chaussée forment sur la rue un écran protecteur. Au Nord, la façade des classes élémentaires, largement vitrée et ponctuée par des panneaux en bois, constitue un front uni orienté sur la cour de récréation. Le bâtiment se structure linéairement, à partir d'un large espace éclairé zénithalement qui relie les deux niveaux de circulation et offre à l'étage des vues sur le paysage lointain.



Maître d'ouvrage : SAN d'Evry
Cotraitants : S. Brout, architecte _ Dupont-Setece, b.e.t.
Programme : 9 classes primaires, 5 classes maternelles, centre de loisirs, salle polyvalente et restauration
Surface : 2 985 m² shon
Coût des travaux : 3 125 000 € HT
Calendrier : 1991 concours lauréat_1992 livraison du bâtiment





Plan du rez-de-chaussée

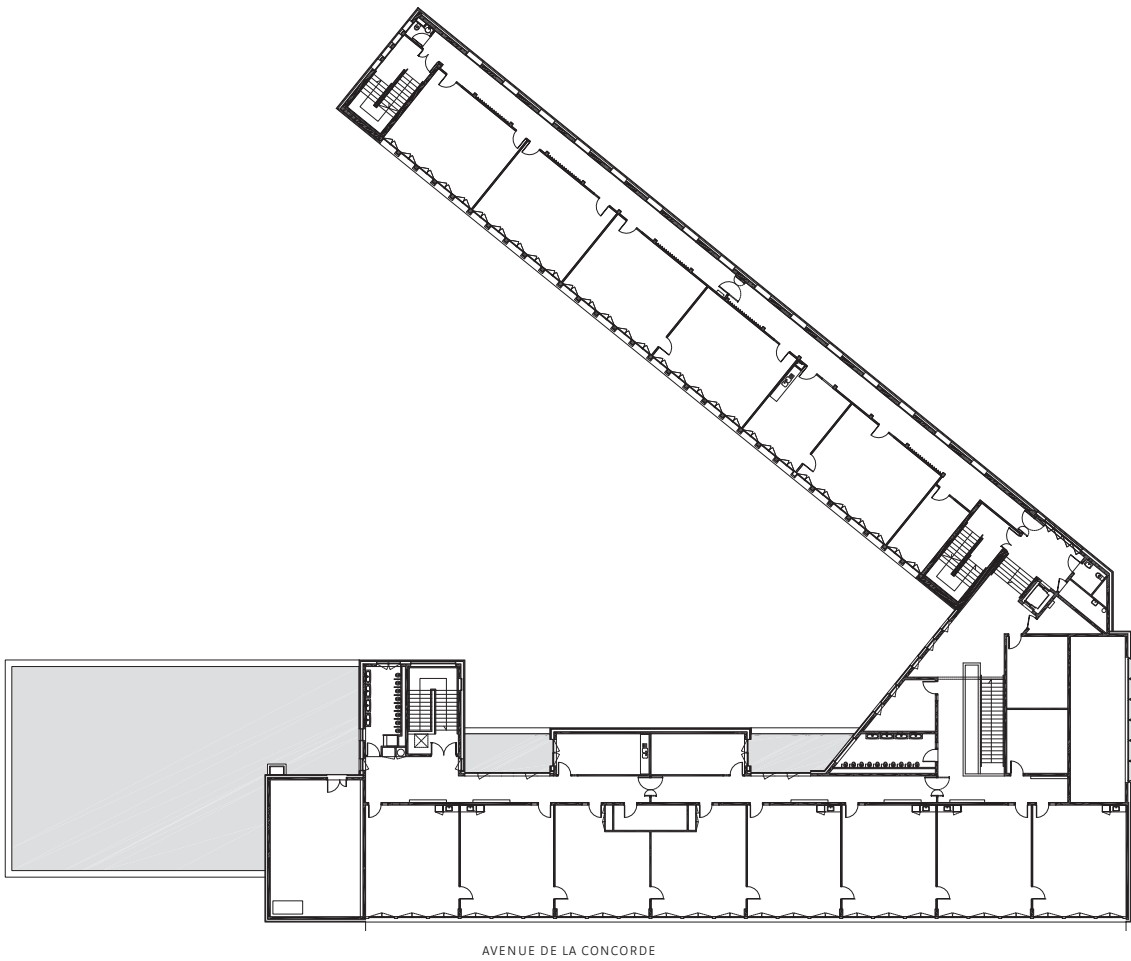


Extension et réhabilitation de l'école Marcel Pagnol à Vigneux-sur-Seine → Essonne (91)

La qualité du site de l'école Marcel Pagnol tient à sa situation en bordure de l'avenue de la Concorde caractérisée par le magnifique alignement de platanes de sa rive Sud. L'enjeu de cette opération se situe également dans l'expression d'une nouvelle identité pour cet équipement afin de l'insérer dans son environnement urbain futur. Le bâtiment de l'école maternelle prend place, à l'alignement de l'espace public, à l'angle de l'avenue de la Concorde et de la future rue du Parc et participe ainsi à la continuité du front construit sur ces deux voies. Sur l'avenue, le nouveau bâtiment de l'école maternelle, soulevé sur ses pilotis, ménage un vaste parvis couvert qui organise les entrées des écoles et de l'accueil périscolaire tout en offrant une large transparence vers les espaces intérieurs de la parcelle. A l'extrémité Ouest, l'alignement sur l'avenue s'interrompt ménageant une large ouverture qui permet de percevoir le bâtiment de la restauration ainsi que le front bâti de l'école élémentaire. Sur la rue du Parc, le volume plus compact s'ancre au sol, opère l'articulation avec le bâtiment existant et assure la continuité de la façade le long de l'espace public.



Maître d'ouvrage : Ville de Vigneux-sur-Seine
Cotraitants : TPFI, b.e.t. _ Acoustique Vivié et Associés, acousticien
Programme : 6 classes maternelles et 10 classes élémentaires, accueil périscolaire, restaurant scolaire, bibliothèque
Surface : 1 490 m² sdp neuf _ 1 336 sdp restructuration
Coût des travaux : 3 600 000 € HT
Calendrier : 2016 concours lauréat _ 2019 livraison du bâtiment



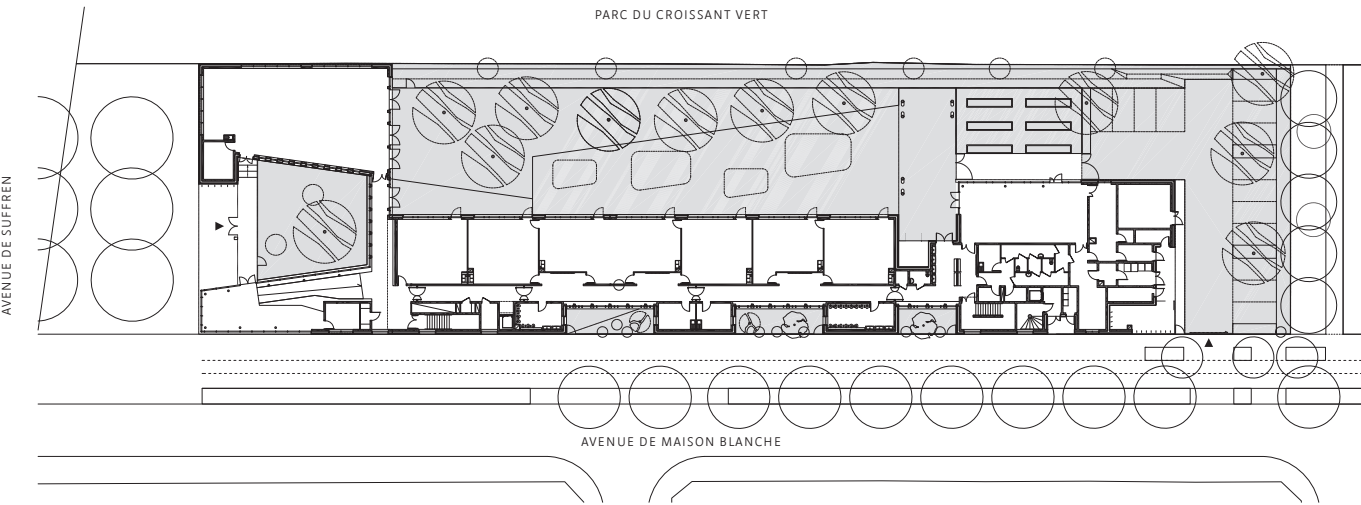
Plan 1^{er} étage

École maternelle • ZAC Maison Blanche à Neuilly-sur-Marne → Seine-Saint-Denis (93)

Le bâtiment s'articule en une succession de volumes le long de l'avenue de Maison Blanche. A chaque volume, qui se distingue par le profil particulier de sa toiture, correspond une entité programmatique. Les terrasses plantées du hall et du préau organisent la transition entre chaque partie de cet ensemble, réinterprétant ainsi la discontinuité du bâti et la forte présence végétale qui caractérise le tissu pavillonnaire. Sur le parvis, le bâtiment met en scène le dispositif de gestion des eaux de pluie par l'intégration du bassin de rétention au cœur des espaces d'accueil. Autour du thème poétique du patio qui fait entrer la nature et la lumière au cœur de l'édifice et met en relation visuelle les différents espaces qui l'entourent, le projet propose une continuité visuelle entre l'espace public et le parc à travers le nouveau bâtiment. La nouvelle école instaure ainsi une relation ouverte avec son environnement, tout en mettant en œuvre les dispositifs nécessaires à l'intimité des enfants par l'orientation des espaces de vie et des espaces scolaires sur la cour de récréation et reportant celle des circulations sur l'espace public. Les teintes contrastées de brique matérialisent l'articulation des volumes et des différents plans d'alignement des façades. Le plus souvent mise en œuvre en parement continu, la brique prend parfois des allures de moucharabieh sur les façades des locaux en contact direct avec l'espace public. Les toitures en pente sont couvertes en tuiles plates, dans les mêmes tonalités que celles de la brique, conférant à l'opération un caractère unitaire.



Maître d'ouvrage : Grand Paris Aménagement
Cotraitant : BeA Ingénierie, b.e.t. _ Acoustique Vivie et Associés, acousticien
Autre intervenant : Jean-Michel Rameau, paysagiste
Programme : 8 classes, accueil périscolaire, restaurant scolaire et 2 logements de fonction
Objectifs environnementaux : certification HQE® - Bâtiments Tertiaires (Millésime 2015)
Surface : 1 985 m² sdp
Coût des travaux : 3 986 000 € HT
Calendrier : 2017 concours lauréat _ 2020 livraison du bâtiment



Plan du rez-de-chaussée

Logement

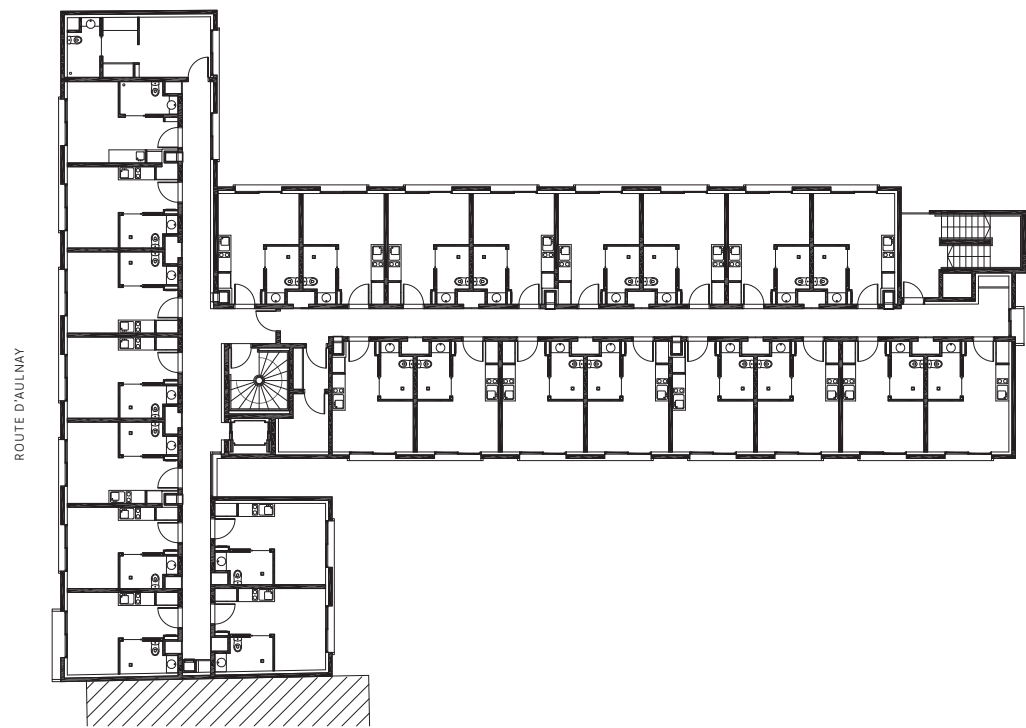
Résidence sociale à Bondy → Seine-Saint-Denis (93)

Le nouveau bâtiment prend place à l'alignement et offre, le long de la route d'Aulnay, un front construit continu qui contraste avec l'implantation plus « libre » du pavillonnaire environnant. L'instauration d'un dialogue avec les façades voisines du collège Jean Zay, dont le parement en brique caractérise cette portion de la route d'Aulnay, est apparue comme la réponse la plus pertinente pour établir la continuité de la façade urbaine et exprimer le caractère domestique du nouveau bâtiment. Un large porche en double hauteur signale l'entrée de la résidence et laisse percevoir depuis la rue la profondeur de la parcelle. Les logements sont répartis sur les 4 étages au-dessus du rez-de-chaussée. Cette disposition permet de libérer une importante surface au sol qui est occupée, côté rue, par les espaces communs et sur l'intérieur de l'îlot, sous les pilotis du bâtiment, par les places de stationnement. Cette occupation « légère » du terrain permet en outre de dégager des vues et des transparences vers l'intérieur du site, accompagnant le parcours des résidents. Le plan d'étage courant développe une organisation en T qui tire parti des 4 orientations et permet l'éclairage naturel des circulations communes. Les locaux communs destinés aux résidents et notamment le hall d'entrée et la salle polyvalente profitent d'une situation stratégique à rez-de-chaussée, sur le cheminement naturel de l'ensemble des habitants du site. Ces espaces, ouverts sur la ville, constituent ainsi un lieu privilégié de rencontres et de convivialité.



Maître d'ouvrage : ADOMA
Cotraitants : INCET, b.e.t. _ Acoustique Vivié & Associés, acousticien
Programme : résidence sociale de 101 studios et locaux communs
Objectifs environnementaux : label BBC
Surface : 2 345m² sdp
Coût des travaux : 4 650 000 € HT
Calendrier : 2013 concours lauréat _ 2016 livraison du bâtiment





Plan du 2^e étage





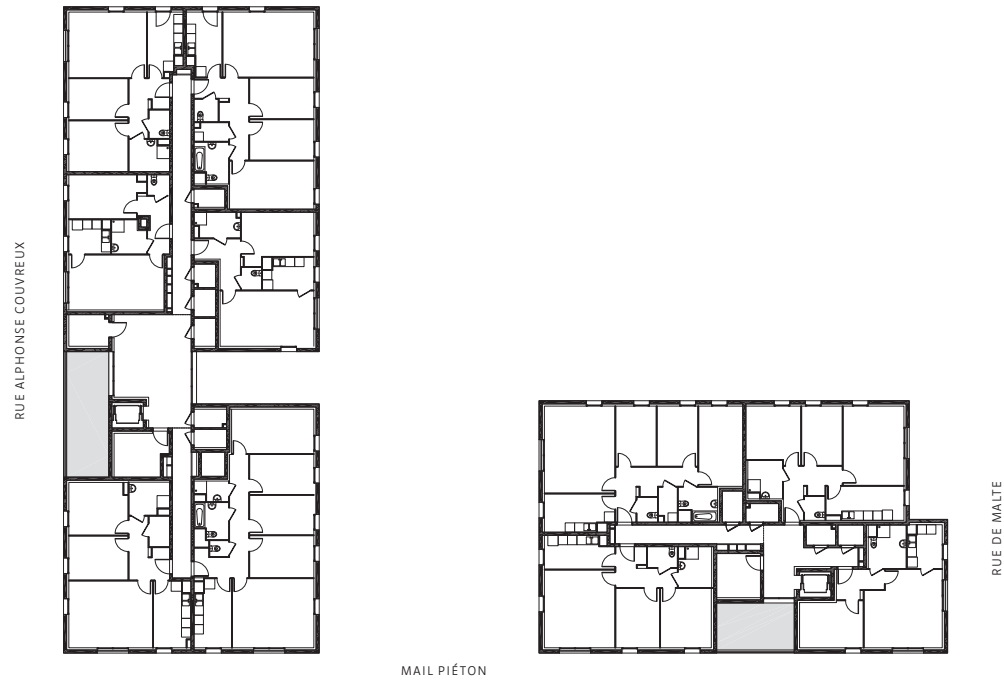
38 logements sociaux • ZAC de la Croix-Blanche à Vigneux-sur-Seine → Essonne (91)

Le projet se compose de deux bâtiments implantés le long des voies qui bordent le site, ménageant au cœur de l'opération un jardin qui se développe perpendiculairement au mail planté, axe majeur du nouveau quartier. Le retrait du bâti par rapport aux voies publiques et aux limites séparatives, de même que l'organisation des logements en deux bâtiments distincts, permettent à l'élément végétal de tenir une place majeure dans la perception de l'opération. Les plantations, adaptées à chaque situation particulière de la parcelle, seront données à voir depuis les logements aussi bien que depuis l'espace public. Au cœur de l'îlot, la faille vitrée du bâtiment linéaire offre la perception de trois plots qui s'ouvrent sur une nature verdoyante. La volumétrie compacte du bâti résulte de l'organisation en plan des logements distribués par une circulation centrale et positionnés dans les angles aux extrémités de chaque immeuble de manière à profiter de doubles orientations. Au-delà des portails qui matérialisent le seuil entre l'espace public et l'espace privé, les halls des deux immeubles prennent place en retrait des voies de circulation et offrent aux habitants, par leurs façades largement vitrées, un parcours généreusement ouvert sur les espaces extérieurs plantés. Le traitement des façades associe deux teintes de lasure et de la peinture minérale qui laissent percevoir la matérialité du béton et contrastent par leur couleur et leur degré de brillance. Les fenêtres verticales qui ponctuent les façades offrent des rythmes de superposition tantôt réguliers, tantôt aléatoires.

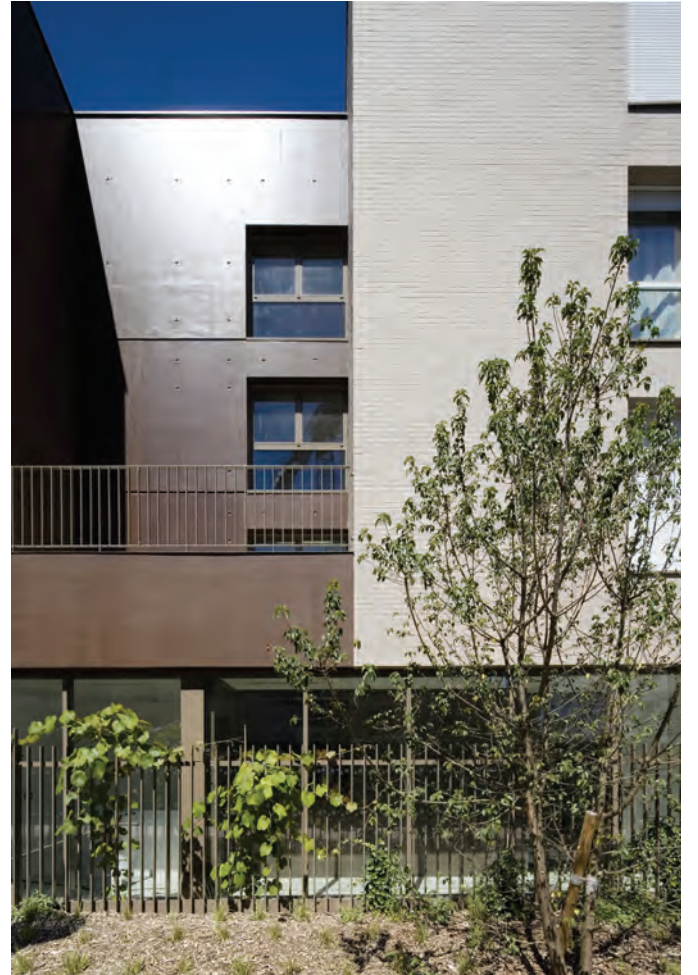


Maître d'ouvrage : Immobilière 3F
Cotraitants : ETB Antonelli, b.e.t. fluides _ TEC.CO, b.e.t. structure _ P.E.B., économiste
Autre intervenant : Jean-Michel Rameau, paysagiste
Programme : 38 logements sociaux
Objectifs environnementaux : certification H&E _ label BBC
Surface : 3 093m² sdp
Coût des travaux : 4 732 000 € HT
Calendrier : 2012 concours lauréat _ 2015 livraison du bâtiment





Plan du 1^{er} étage



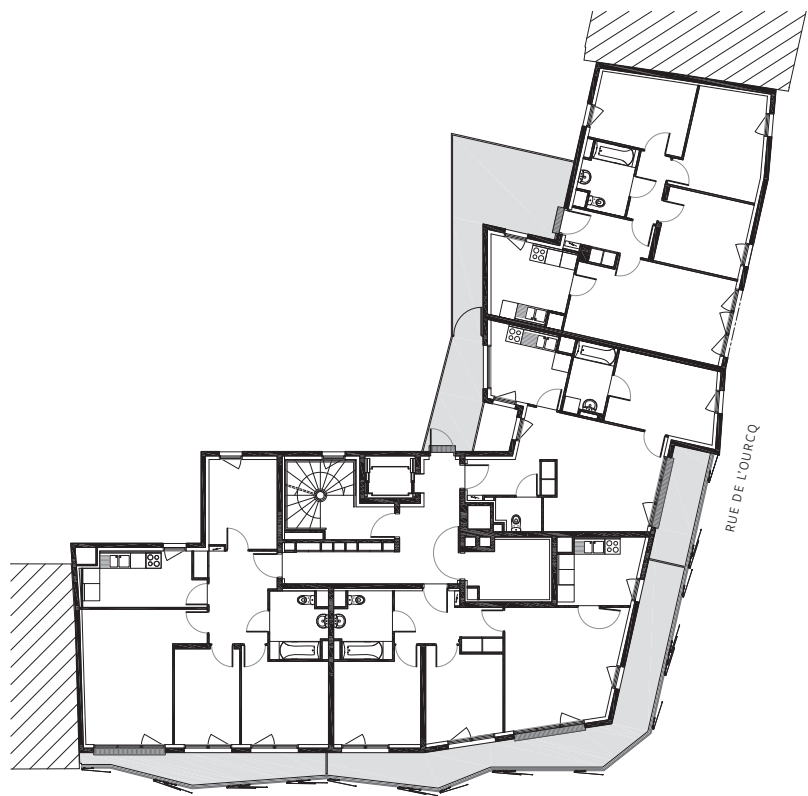
24 logements sociaux → secteur Ourcq-Jaurès à Paris XIX^e (75)

Le projet reprend les hauteurs des bâtiments voisins : r+5, côté rue de l'Ourcq et r+7, sur l'avenue Jean-Jaurès, avec les deux derniers niveaux en attique dans la hauteur de la toiture du mitoyen. Ces dispositions assurent la continuité de la façade urbaine ; la volumétrie s'adapte à la hiérarchie des axes parisiens et s'affirme en adéquation avec le contexte haussmannien. Hormis le rez-de-chaussée de commerces, la plus grande partie de la façade Sud se trouve en retrait par rapport à l'avenue, offrant aux chambres et aux séjours qui s'y ouvrent, des balcons d'une largeur confortable. Ces derniers débordent parfois l'alignement par saillies. Leurs garde-corps et les panneaux en métal déployé coulissants qui les enclosent, constituent une résille enveloppant la façade, comme les pans pliés d'un paravent, matérialisé par un filtre, à la fois transparent et coloré. La continuité des façades se retrouve également côté cour, pour ce qui est de l'aile parallèle à la rue de l'Ourcq. La pertinence de cette implantation se trouve confirmée par le recul nécessaire qu'il convient d'observer en vis-à-vis du bâtiment existant en fond de parcelle. L'autre aile du bâtiment, parallèle à l'avenue Jean Jaurès, observe également cette marge de recul. Le passage sous porche desservant l'immeuble des Compagnons du Devoir est aménagé le long du mitoyen au Nord, sur la rue de l'Ourcq. Il a été choisi d'associer à cet accès partagé, le hall d'entrée unique des logements qui s'ouvre largement sur le porche et offre ainsi, depuis l'espace public, une transparence généreuse vers le cœur d'ilot.



Maître d'ouvrage : BATIGERE IDF
Cotraitant : BETEREM, b.e.t.
Autres intervenants : Jean-Michel Rameau, paysagiste _
Frédérique F. Thomas, coloriste plasticienne _
VSA, b.e.t. façades
Programme : 24 logements sociaux et commerce
Objectifs environnementaux : certification H&E _
label BBC _ Plan Climat Ville de Paris
Surface : 1 864 m² sdp
Coût des travaux : 3 927 000 € HT
Calendrier : 2009 concours lauréat _ 2014 livraison du bâtiment





AVENUE JEAN JAURÈS

RUE DE L'OURCQ

Plan du 2^e étage





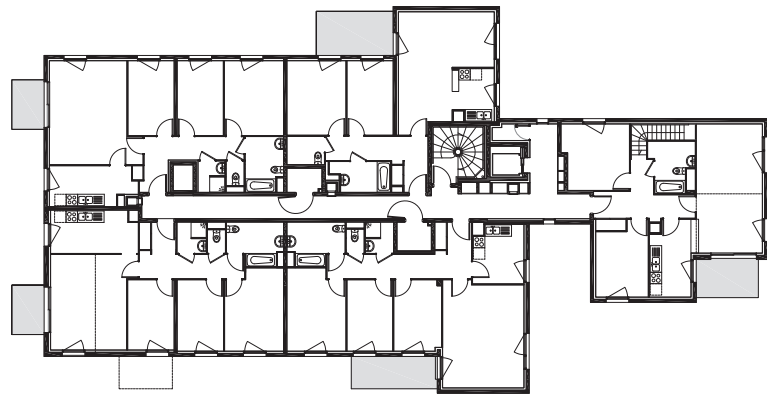
57 logements sociaux • quartier du Bois l’Abbé à Champigny-sur-Marne → Val-de-Marne (94)

Au-delà des grands principes de composition du projet de renouvellement urbain du quartier du Bois l'Abbé, c'est le site lui-même, par sa position singulière à la charnière du tissu pavillonnaire et de la trame orthogonale du quartier, qui a fortement orienté le projet. Le désenclavement du quartier, véritable enjeu urbain de l'opération, se matérialise dans le projet par une occupation du site selon un dispositif de bandes parallèles, alternant les volumes bâtis et les masses végétales, qui accompagnent visuellement la liaison entre le quartier et l'avenue. L'opération se compose de 2 bâtiments, disposés en décalage sur la parcelle. Le premier bâtiment, étroit et vertical, en contact avec l'avenue, est décollé du sol, ménageant ainsi une large ouverture visuelle au niveau du piéton. Le deuxième bâtiment, plus en retrait, compact et massif, est solidement ancré au sol. La dimension paysagère du projet révèle la cohérence du parti d'implantation et permet, depuis l'espace public, de profiter de l'aménagement du jardin intérieur ouvert sur l'avenue. Les espaces plantés étroitement associés au bâti, dont ils constituent le contrepoint, contribuent à la qualité des logements par les vues et l'ambiance qu'ils offrent. L'organisation du projet en 2 bâtiments parallèles offre à tous les logements, sans exception, une double ou triple orientation qui permet aux résidents de profiter de vues variées sur l'environnement. Chaque logement dispose d'un balcon en prolongement de son séjour; ponctuel, en angle ou bien filant, suivant sa situation.

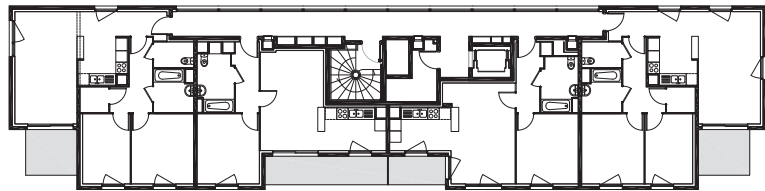


Maître d'ouvrage : Immobilière 3F
Cotraitant : Y Ingénierie, b.e.t.
Autre intervenant : Jean-Michel Rameau, paysagiste
Programme : 57 logements sociaux
Objectifs environnementaux : certification H&E _ label BBC
Surface : 4 501 m² sdg
Coût des travaux : 6 951 000 € HT
Calendrier : 2010 concours lauréat _ 2013 livraison du bâtiment

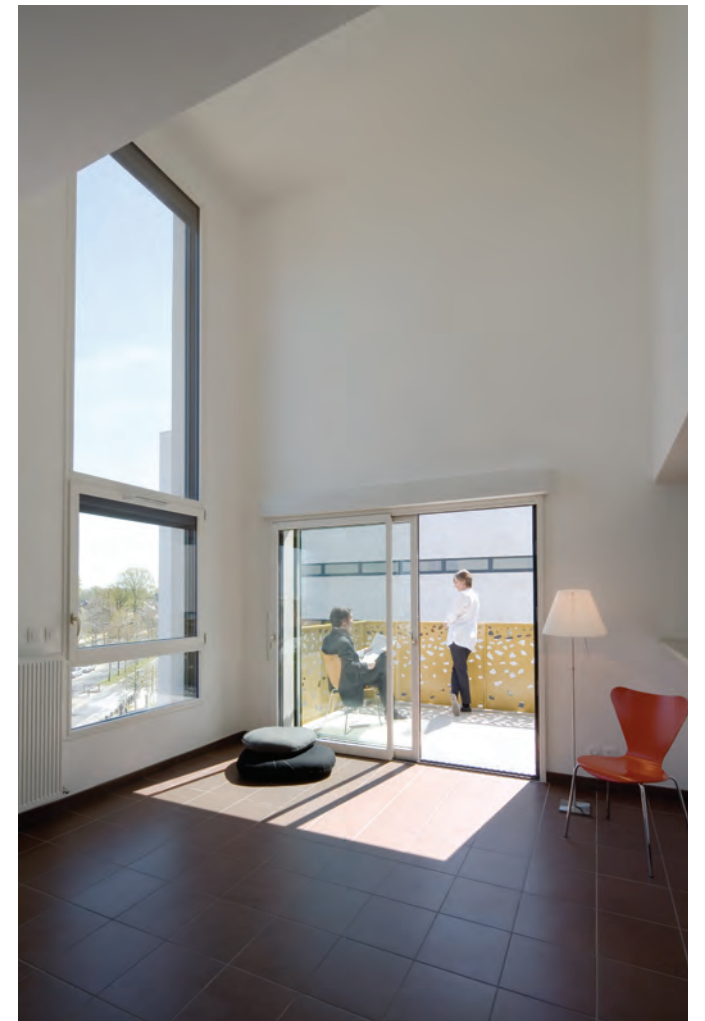




AVENUE SALVADOR ALLENDE



Plan du 2^e étage



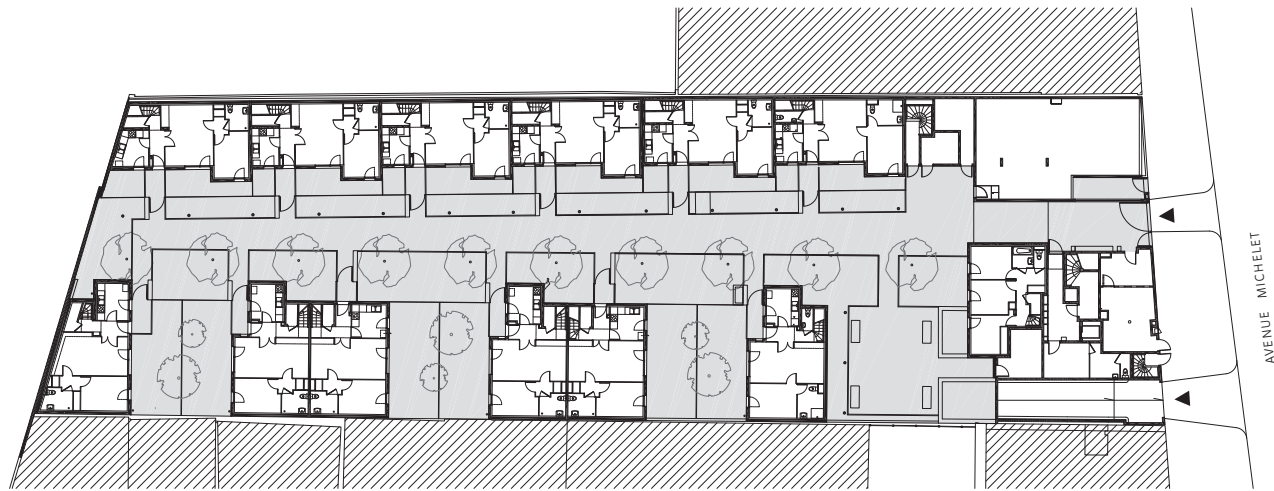
39 logements sociaux • avenue Michelet à Saint-Ouen → Seine-Saint-Denis (93)

Le caractère formellement hétérogène du bâti sur l'avenue Michelet, axe majeur reliant Paris à Saint-Denis, permet de distinguer une occupation du terrain où la profondeur des parcelles est révélée par des ponctuations végétales. Le site de l'opération offrait ces qualités qui ont été préservées et développées comme principes pour élaborer le projet. Sur l'avenue, l'immeuble collectif, s'implante à l'alignement entre les deux mitoyens. Sa façade se compose de deux volumes séparés par une faille verticale, qui signale le porche d'entrée de l'opération. Cette partition verticale et le traitement différencié des façades permet de structurer, en continuité avec l'immeuble mitoyen, une séquence de bâti résidentiel sur l'avenue. La façade s'harmonise avec celle du bâtiment voisin en associant les coloris contrastés de la brique et de la pierre, renforçant l'expression de la volumétrie du bâtiment. L'enduit d'un ton clair, souligné par la modénature des lignes colorées des balcons, contraste avec la couleur rouge brique du volume vertical qui longe la faille et se retourne sur le pignon, offrant une façade latérale au Nord. Le soubassement massif et opaque est traité en brique de teinte plus sombre. Sur l'intérieur de la parcelle, les constructions s'adossent aux mitoyens, ménageant des espaces paysagés privés ou collectifs. De part et d'autre de l'allée centrale, les volumes blancs ou colorés des logements semi-collectifs s'organisent suivant leur orientation, selon deux types d'implantations, proposant une variété de perceptions qui rythment le parcours sur ce passage planté.



Maître d'ouvrage : Saint-Ouen Habitat
Cotraitant : BETEREM, b.e.t.
Autre intervenant : Jean-Michel Rameau, paysagiste
Programme : 39 logements sociaux collectifs et semi-collectifs + commerce
Surface : 3 493 m² shon
Coût des travaux : 3 690 000 € HT
Calendrier : 2004 concours lauréat _ 2007 livraison du bâtiment





Plan du rez-de-chaussée



42 logements sociaux

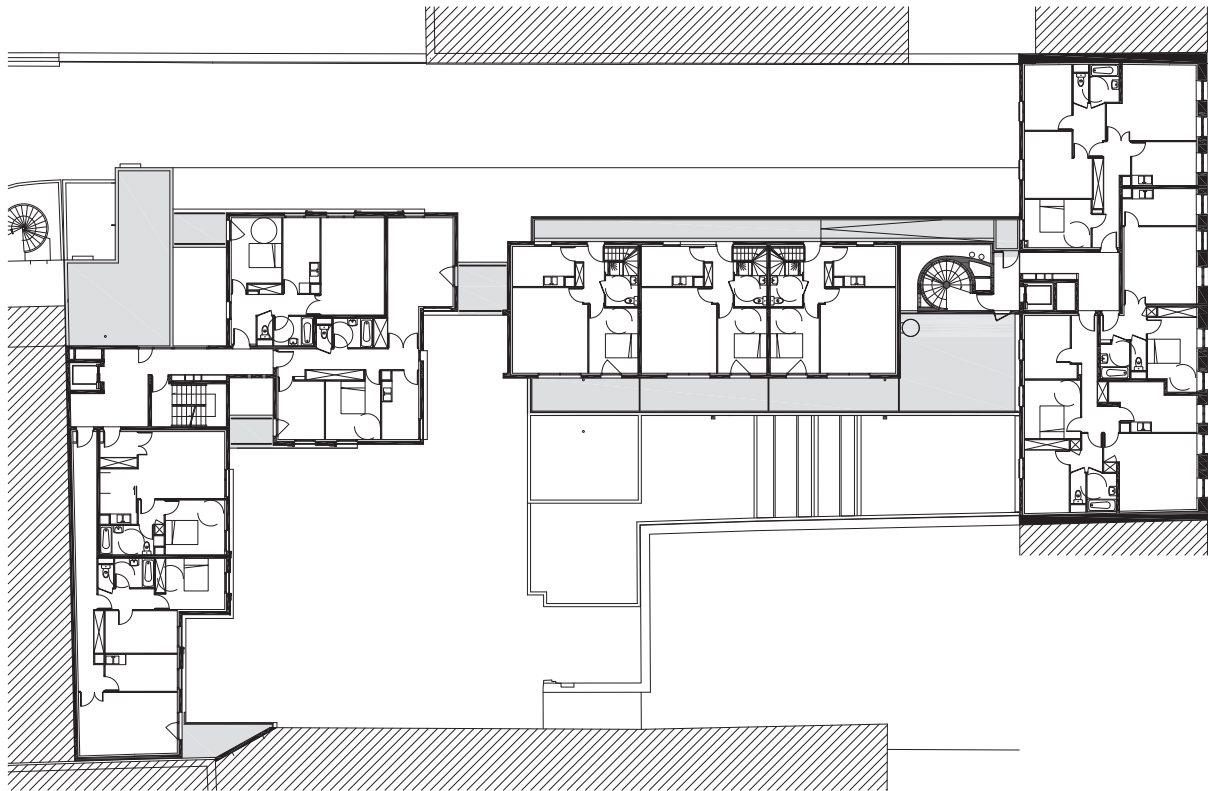
→ rue Oberkampf à Paris XI^e (75)

L'opération réunit sur un même site, un ensemble de logements collectifs et les locaux du Tribunal d'Instance du XI^e. Sur la rue Oberkampf, la reconstruction des bâtiments a été réalisée, dans le gabarit des constructions d'origine, dont les façades ont dû être conservées conformément au souhait de la municipalité. La partie neuve de l'opération se décompose en deux corps de bâtiment se développant dans la profondeur de l'îlot. Les impératifs liés à la mixité du programme ont conduit à favoriser la lecture de l'équipement public, depuis la rue, et à reporter les accès aux logements, sur le passage, au-delà du porche. L'accès aux logements, répartis en 2 cages d'escalier, se fait par une rampe piétonne qui longe la voie de desserte des véhicules et met en évidence le dénivelé de plus de 5 mètres entre la rue et l'intérieur de l'îlot. Côté cour, l'équipement est partiellement couvert par 3 logements en duplex, desservis par une coursive extérieure, qui s'inscrivent dans les gabarits très contraignants sur cette partie du terrain. Au fond de la parcelle, le second corps de bâtiment, contenant exclusivement des logements, se développe en équerre entre la voie intérieure et le jardin, en s'adossant au pignon aveugle du mitoyen. Le bâtiment s'articule en plusieurs volumes, afin de privilégier l'ouverture transversale entre le jardin et la voie et offre aux logements mono-orientés, un retrait et des ouvertures confortables. Cette disposition dégage un jardin en pleine terre, intégrant dans son dessin, les différences d'altitudes et les contrebutements nécessaires sur le mitoyen Ouest.



Maître d'ouvrage : SAGI
Cotraitant : Y Ingénierie, b.e.t.
Autres intervenants : Jean-Michel Rameau, paysagiste _
Frédérique F. Thomas, coloriste plasticienne
Programme : 42 logements sociaux _ Opération liée
à la construction du Tribunal d'Instance du XI^e
Surface : 3 954 m² shon
Coût des travaux : 5 735 000 € HT
Calendrier : 2001 attribution du projet _ 2006 livraison
du bâtiment





Plan du 2^e étage

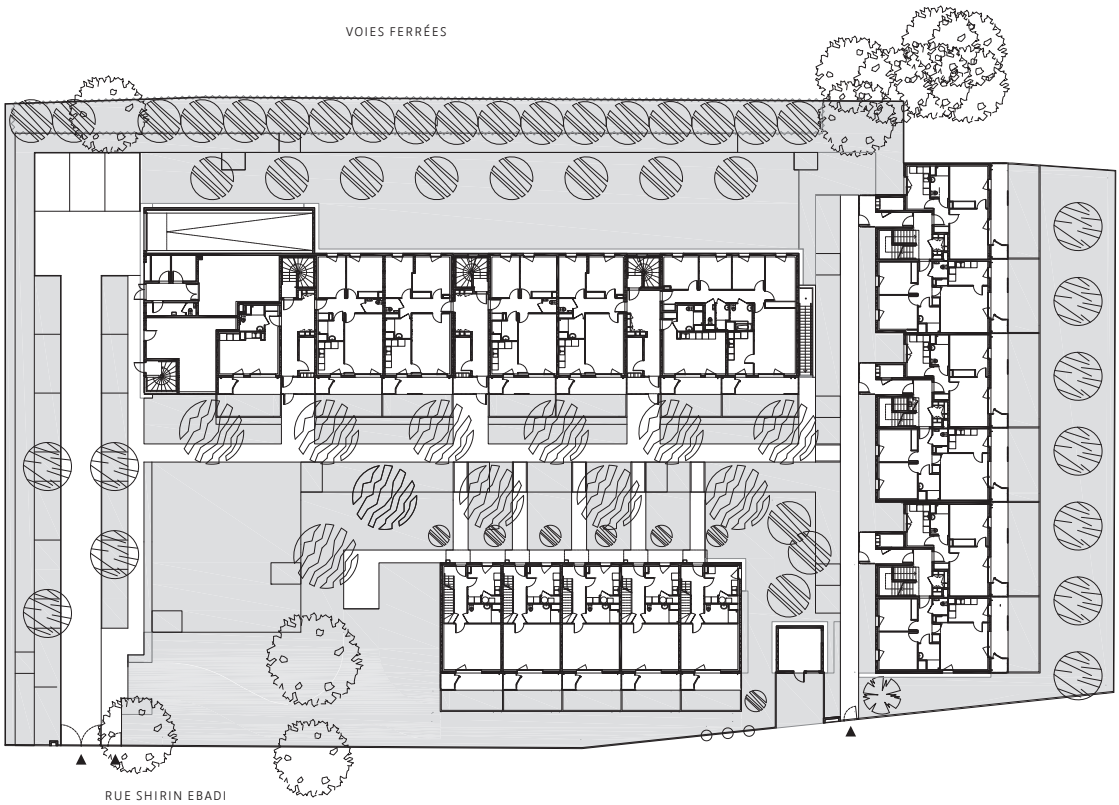
50 logements sociaux • ZAC des Meuniers à Bessancourt → Val d’Oise (95)

L'insertion du projet s'appuie sur les principes de composition urbains et paysagers développés par l'équipe Richez_Associés /Atelier de paysages Bruel-Delmar. Il s'agit notamment, d'organiser à l'échelle de la parcelle un équilibre entre les masses bâties et les masses végétales de manière à permettre, par une occupation « légère » du terrain et la préservation du patrimoine arboré existant, de développer un projet d'habitat fortement caractérisé par la qualité paysagère de son environnement.

Le projet propose une figure simple articulant 3 bâtiments distincts dont la diversité typologique permet une transition progressive depuis l'espace public jusqu'à la limite N-E de la parcelle qui longe la voie ferrée. La disposition des constructions permet de ménager des distances confortables vis-à-vis des limites séparatives qui seront occupées par des épaisseurs végétales fournies. S'établissent ainsi des continuités visuelles et paysagères avec le voisinage privé et public : avec les logements au N-O, par une implantation en parallèle des bâtiments de part et d'autre de la structure végétale existante et avec les jardins familiaux au S-O, par l'aménagement d'un large espace paysager organisant un jardin collectif et de petits jardins potagers.



Maître d'ouvrage : Immobilière 3F
Cotraitant : INCET, b.e.t
Programme : 50 logements sociaux individuels, intermédiaires et collectifs
Objectifs environnementaux : certification H&E profil A
Surface : 3 357 m² sdp
Coût des travaux : 4 893 000 € HT
Calendrier : 2015 concours lauréat _ 2019 livraison du bâtiment



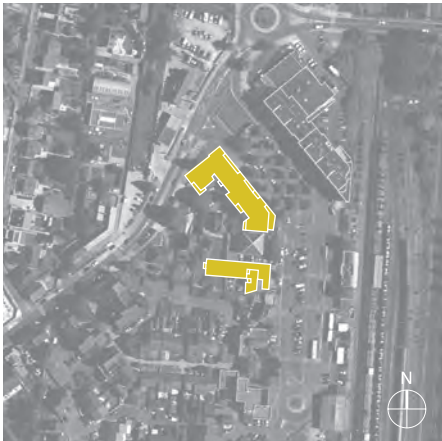
Plan du rez-de-chaussée



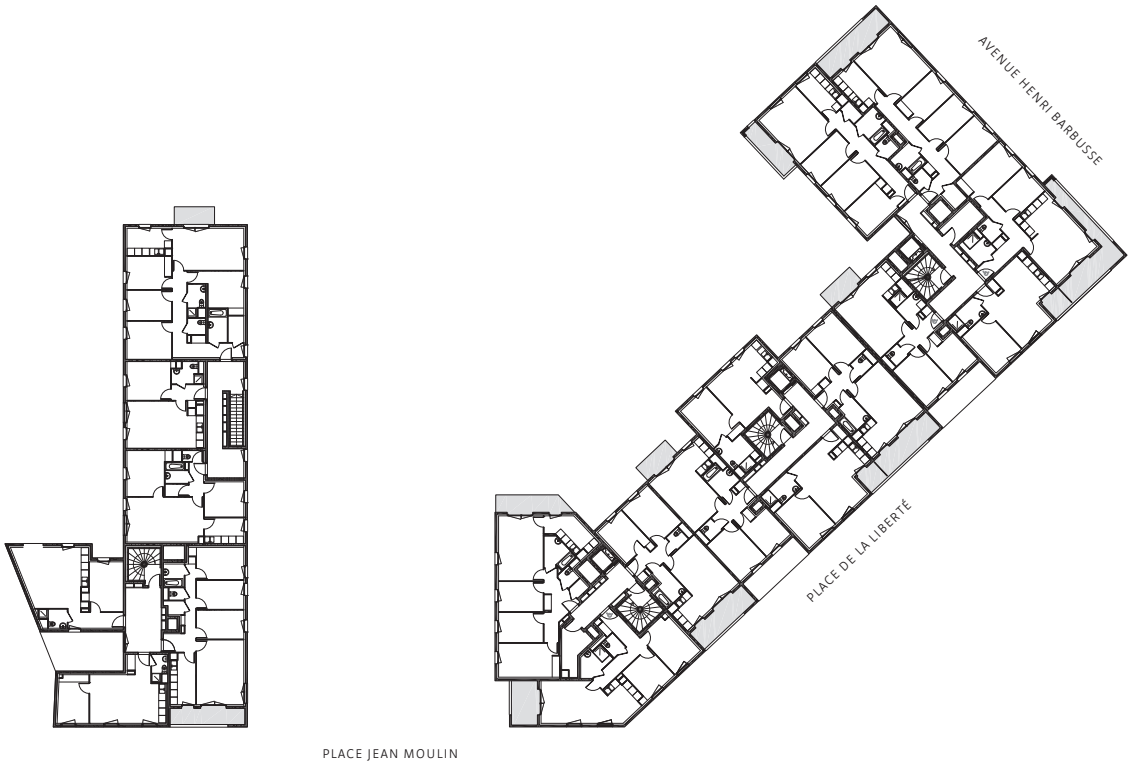
91 logements sociaux • ZAC de la Gare à Fosses → Val d’Oise (95)

L’îlot Liberté: Le parti urbain permet de proposer une organisation volumétrique du bâti autour d’un vaste jardin qui en constitue le contrepoint et qui s’ouvre sur la place Jean Moulin, en vis-à-vis de la Gare, contribuant ainsi à la qualification de cet espace public et à l’insertion urbaine du projet. La large percée encadrée par les nouveaux bâtiments offre une nouvelle orientation à la place et accueille le café avec sa terrasse qui prend place au cœur des espaces plantés. La volumétrie des bâtiments a été étudiée de manière à passer progressivement de l’échelle basse du bâti existant sur la place Jean Moulin jusqu’à la grande échelle de la place de la Liberté et de l’entrée de Ville au Nord sur l’avenue Henri Barbusse. L’horizontale filante des façades à r+3 matérialise l’alignement et constitue le fil conducteur de la composition du front bâti sur la place de la Liberté.

L’îlot Barbusse: Sur l’avenue Henri Barbusse, le bâtiment qui s’implante à l’alignement reprend par son échelle à r+2, le gabarit des constructions qui forment la rive Nord de cet axe majeur. La volumétrie découpée reflète l’attention respectueuse apportée au voisinage et son ménage une venelle piétonne en mitoyenneté. Sur la rue César Franck, la recherche d’un alignement continu, permettant d’opérer la suture avec le soubassement surélevé du pavillon mitoyen, s’est matérialisée par la décision de clore le parc de stationnement offrant ainsi à l’opération et à son voisinage la vue sur une vaste terrasse plantée en continuité avec les espaces paysagers du cœur d’îlot.



Maître d’ouvrage : VALOPHIS La Chaumière d’Ile-de-France
Cotraitants : ZUB, entreprise générale _ BeA Ingénierie, b.e.t
Programme : 91 logements sociaux, commerces et agence de location
Objectifs environnementaux : certification H&E
Surface : 7 125m² sdp
Coût des travaux : 10 500 000 € HT
Calendrier : 2015 concours lauréat
en conception-réalisation _ 2020 livraison du bâtiment



Plan du 2^e étage

Restoration

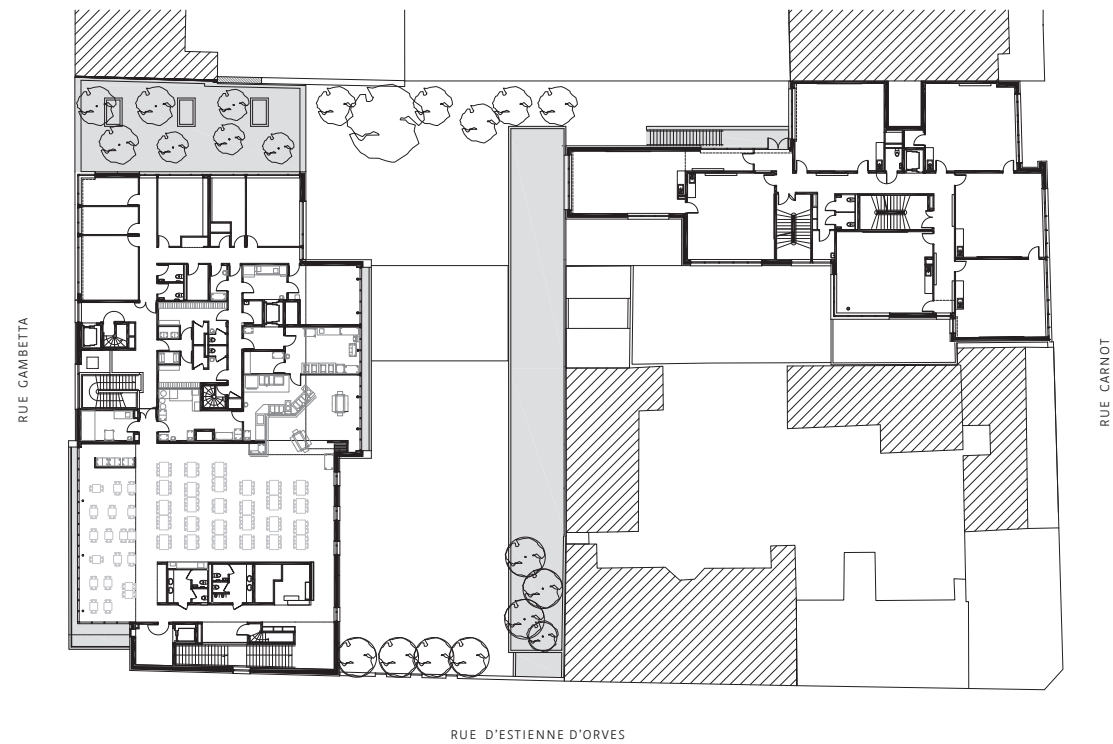
Cuisine centrale et restaurant municipal à Suresnes → Hauts-de-Seine (92)

L'opération réunit, sur le même site, trois équipements publics : un groupe scolaire, une cuisine centrale et le restaurant du personnel municipal. Le terrain, qui présente une forte déclivité, est bordé de 3 voies, ce qui a permis d'organiser le fonctionnement autonome de chaque entité tout en favorisant la liaison intérieure verticale liée au transport des repas. C'est l'unité de production, organisée selon les principes généraux du système de liaison froide, qui a déterminé l'emprise du bâtiment dans la partie haute de la parcelle; la partie basse est occupée par l'école. Le soubassement entièrement opaque sur la rue Gambetta a permis de maîtriser les nuisances acoustiques, notamment par la fermeture complète de l'aire de livraisons, rendant ainsi possible la présence de cet équipement semi-industriel dans un quartier résidentiel. Le hall de cuisson, lieu principal de production de la cuisine, s'éclaire largement sur les espaces extérieurs de l'école, par un bandeau horizontal qui file sur toute la façade Sud du bâtiment. Les vestiaires du personnel et les bureaux administratifs sont placés à l'étage. A l'étage également, la vaste salle de restaurant, à laquelle on accède par un hall d'entrée aménagé en creux à l'angle des deux rues, développe son volume en double hauteur sur toute la profondeur du bâtiment; elle profite ainsi d'orientations multiples et d'une vue panoramique sur le Mont Valérien. Au dernier niveau, les équipements techniques sont disposés autour d'un patio, libérant ainsi les toitures de toute émergence inesthétique.



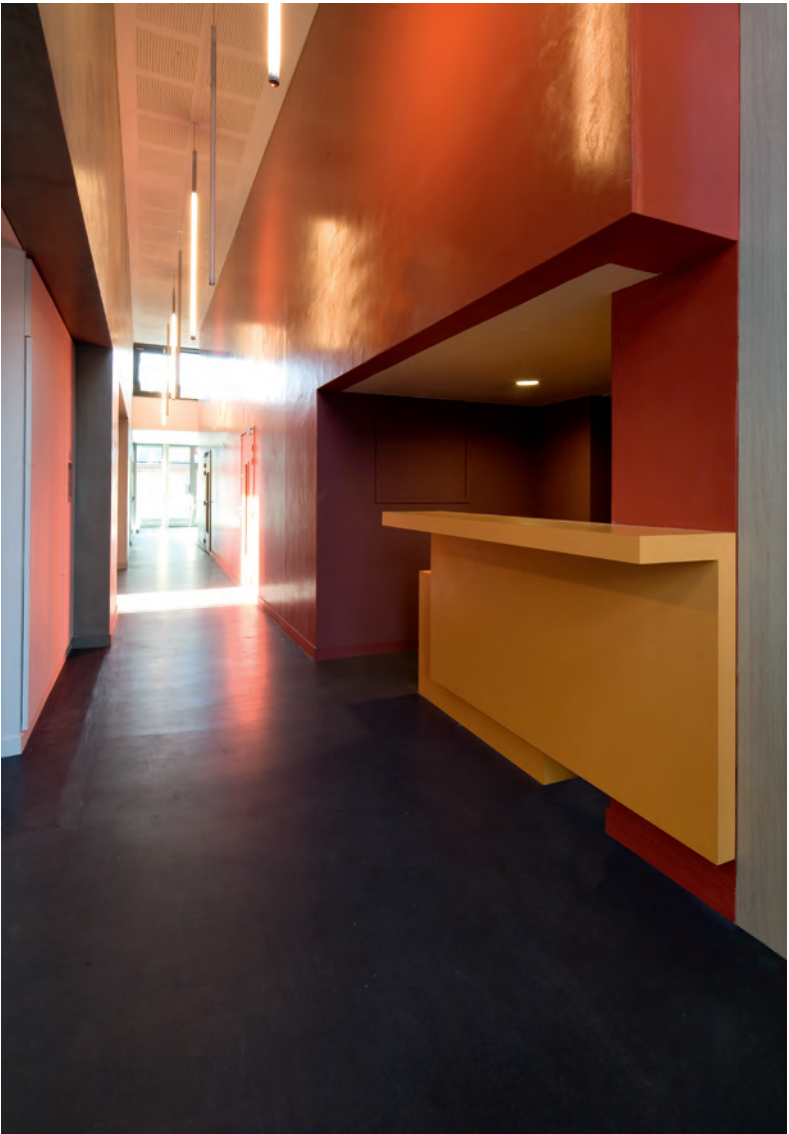
Maître d'ouvrage : Ville de Suresnes
Cotraitants : BETEREM, b.e.t. _ Process Cuisines, cuisiniste _ TRIBU, conseil h.q.e.
Autres intervenants : Jean-Michel Rameau, paysagiste _ Frédérique F. Thomas, coloriste plasticienne _ Diakustic, acousticien
Programme : cuisine centrale de 4000 repas / jour et restaurant du personnel municipal _ Opération liée à la construction de l'école Honoré d'Estienne d'Orves
Objectifs environnementaux : NF Bâtiments Tertiaires – démarche HQE® sans certification
Surface : 1 102 m² shon pour la cuisine centrale _ 590 m² shon pour le restaurant municipal
Coût des travaux : 13 905 000 € HT pour l'ensemble de l'opération
Calendrier : 2006 concours lauréat _ 2011 livraison du bâtiment





Plan du 1^{er} étage de la cuisine centrale et du restaurant





Tertiaire

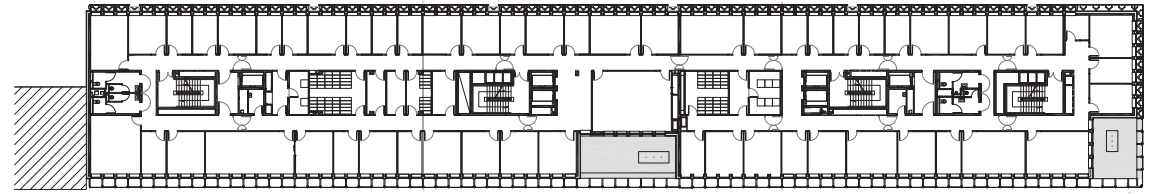
Sièges de l'IGN et de Météo France à Saint-Mandé → Val-de-Marne (94)

L'opération s'inscrit dans le programme de réaménagement du site historique de l'IGN. L'immeuble s'implante sur la totalité de l'emprise disponible et s'inscrit dans le gabarit maximal autorisé par le règlement d'urbanisme. L'enveloppe du bâtiment est constituée de cassettes en aluminium anodisé, aux tons dorés et changeants, dont le calepinage souligne le rythme régulier des pleins et des vides. Les fenêtres en bois sont placées au nu extérieur des façades ménageant un tableau profond traité par un encadrement en bois laqué. La façade Nord est doublée par un écran vitré formé de panneaux aux inclinaisons variable qui reflètent l'environnement de manière aléatoire et mettent les espaces de travail à distance des nuisances de l'avenue. La façade Sud et son retour à l'Ouest sont équipés de larges volets pivotants en mélèze, manœuvrables manuellement depuis chaque bureau. Au rez-de-chaussée, en partie centrale de l'édifice, le hall d'entrée commun constitue un vaste espace traversant entre l'avenue et l'intérieur du site. Le volume, en double hauteur sur l'avenue, se comprime au Sud par l'implantation des salles de conseil, au 1^{er} étage. Le projet a été conçu pour atteindre une Cep de 60kWh/m²/an. Pour cela, sa conception a été avant tout bioclimatique : enveloppe très performante, allèges pleines et protections solaires adaptées aux orientations. La recherche d'inertie thermique a conduit à adopter des solutions telles que le plafond rayonnant hydraulique réversible. Incorporé dans du plâtre projeté, il permet de profiter d'une grande hauteur sous plafond dans tous les bureaux

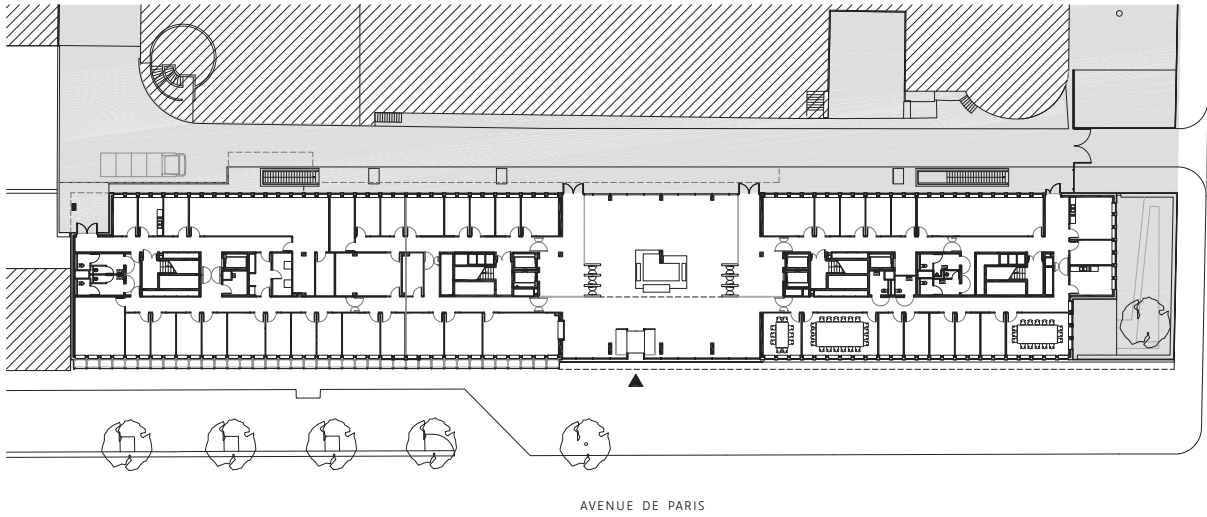


Maître d'ouvrage : Ministère de l'écologie, du développement durable, du transport et du logement
Cotraitant : SNC Lavalin, b.e.t., économiste, CSSI
Autres intervenants : TRIBU, conseil h.q.e. _ VSA, ingénierie façades _ Acoustique Vivié & Associés, acousticien _ Jean-Michel Rameau, paysagiste _ Frédérique F. Thomas, coloriste plasticienne _ Egyde, OPC
Programme : bureaux, salles de réunion et parking
Objectifs environnementaux : certification NF Bâtiments Tertiaires - Démarche HQE _ Label HPE niveau BBC Effinergie 2005
Surface : 14 938 m² shon
Coût des travaux : 30 000 000 € HT
Calendrier : 2007 concours lauréat _ 2011 livraison du bâtiment





Plan du 2^e étage



Plan du rez-de-chaussée









Laura Carducci est née le 6 novembre 1960 à Genève (Suisse).
Elle obtient son diplôme d’Architecte DPLG en 1986 à l’Ecole Nationale Supérieure d’Architecture de Paris-Belleville.
Elle crée son agence en 1988 et exerce depuis 2007 au sein de l’Agence d’architecture Laura Carducci.
Elle est lauréate des Albums de la Jeune Architecture 1989 et reçoit le Prix de la première œuvre du Moniteur en 1992 pour le Groupe Scolaire Alain Savary à Evry (91).
Ses activités majeures sont la conception et la construction de bâtiments publics, de logements sociaux et de bureaux.

Collaborent actuellement ou bien ont collaboré parfois quelques courtes semaines, parfois des années ...

Florence Berthier, Laure Besson, Pascal Boissin, Pierre-Emmanuel Boucher, Isabelle Boulanger, Loïc Boutrais, Florence Broudehous, Cyrine Busson, Laurent Carnoy, Estela Cassignac, Christophe Camfrancq, Fanny Chenu, Giordano Cicci, Caroline Clerget, Harold Colomba, Stéphane Delaby, Manon Didry, Laurence Duca, David Euriat, Camille Ferron, Emmanuele Fiquet, Lourdes Florès, Guillaume Friolet, Marine Gastaud, Elise Giroud, Edouard Grassin, Thibault Guise, Ferit Gundogar, Laabid Harfouche, Xavier Hochart, Laurent Koetz, Christian Kreuzer, Hélène Lemouzy, Eloïse Lepoutre, Jérôme Levifve, Viet Le Trong, Bettina Mau, Vincent Mégrot, Stéphanie Peras, Héroïse Pernod, Jean-Michel Predko, Sébastien Ramseyer, Nathalie Rodde, Sylvie Rousset, Olivia Rouzé, Héroïse Stève, Rick Thomas, Cédric Trentesaux, Julia Turpin, Rachel Turpin, Anita Vazeux, Monic Vie, Abder Younsi

Photographies

Hervé Abbadie
Stephan Lucas
Jean-Marie Monthiers
Jean-Louis Motte

Perspectives

Kaupunki

Conception graphique

Panni Demeter



laura@lauracarducci.fr

WWW.LAURACARDUCCI.FR